

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

JOURNAL D'INTERET

LOCAL ET REGIONAL

Vol. 7, No 10

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 23 JUILLET, 1942

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Au congrès des chefs de police et feu



Capitaine JULES VINET, chef de police de la cité de Salaberry de Valleyfield, qui assiste au congrès à Montréal cette semaine.



Le chef de police JOSEPH ROBERT qui représente la ville de Beauharnois au congrès des chefs de police et feu à Montréal cette semaine.

Quarante étudiants sont partis pour Ste-Martine

Deux nouveaux groupes d'étudiants en vacances, soit 40 en tout, sont partis pour Ste-Martine, comté de Châteauguay, où ils ont rejoint une centaine de leurs confrères qui travaillent à la mise en conserve des produits de la ferme, en vertu d'un plan élaboré par le ministère provincial de l'Agriculture pour suppléer à la rareté de la main-d'œuvre.

Ces étudiants, âgés de 16 à 18 ans, sont logés dans des camps temporaires. Ils mènent une vie laborieuse, mais agréable. Plusieurs ont déjà réalisé des économies substantielles. Si le plan donne les résultats qu'on en attend, il est probable qu'on l'étendra à d'autres régions.

Un citoyen de Rigaud électrocuté

Le département des munitions et approvisionnements apprenait mardi que M. Arthur Lavigne, 37 ans, de Rigaud, a été électrocuté mardi matin en travaillant à l'installation d'une ligne électrique à une usine actuellement en construction dans les environs de Montréal.

M. Lavigne était à l'emploi des entrepreneurs Bédard et Gérard.

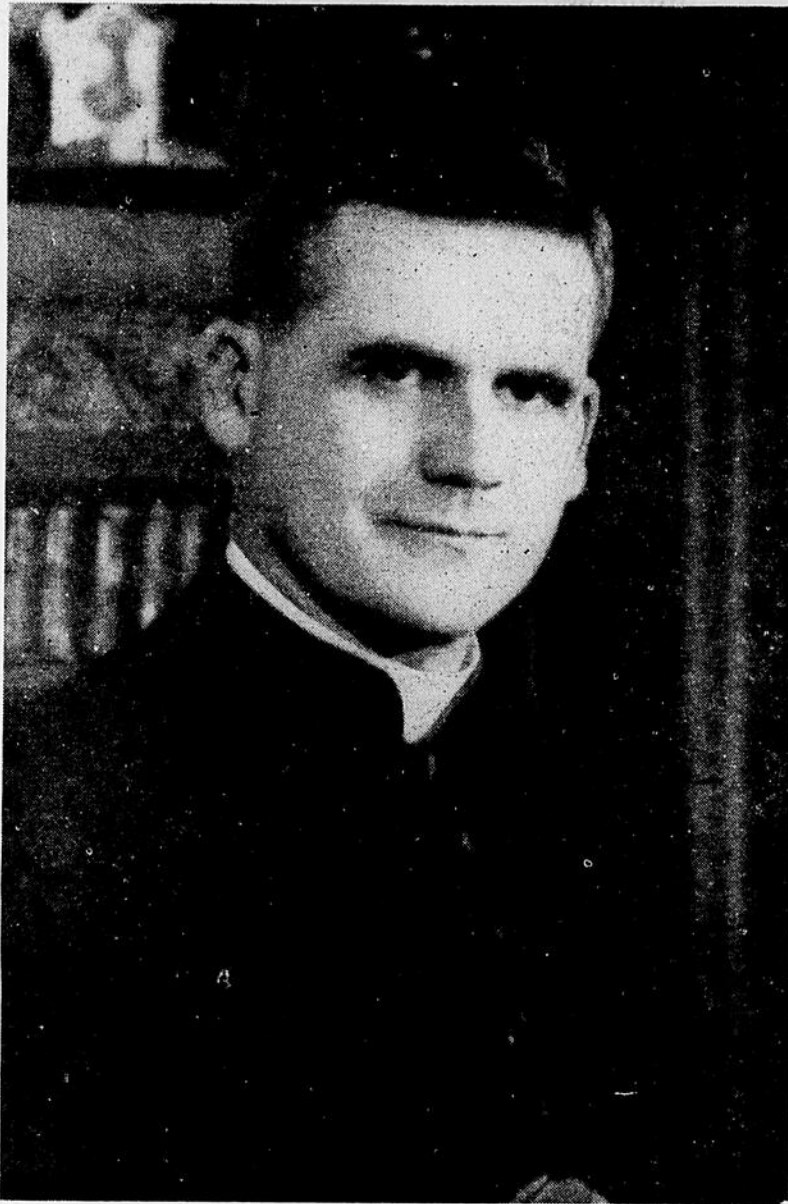
C'est un courant de 4,000 volts d'une ligne privée qui provoqua la mort. La brigade de secours de la Montreal Light, Heat & Power Cons. fut appelée sur les lieux mais on pratiqua en vain la respiration artificielle pendant 35 minutes. Le cadavre avait été descendu du poteau par les hommes de la même brigade.

On repêche son corps dans le canal

Jeudi dernier, on retrouvait dans le canal le cadavre de Paul-Henri Maillot employé aux Marine Industries, et porté disparu depuis le 11 juillet. Le corps flottait à une distance de 500 pieds environ du pont du canal sur le chemin Larocque.

On l'identifia rapidement comme étant celui du disparu. Une enquête sommaire eut lieu. Le coronar du district, le Dr O. E. Caza, rendit un verdict de mort accidentelle.

NOUVEAU PRELAT



EVECHE DE VALLEYFIELD, 22 juillet 1942. — Un message de la Délégation Apostolique nous apprend que Mgr Paul-Emile Léger, Vicar-General du diocèse de Valleyfield et curé de la Cathédrale Ste-Cécile, vient d'être admis au nombre des Prélats de la Maison du Pape.

En vertu de ses fonctions de Vicar-General, Mgr Léger jouissait déjà des privilèges et insignes des Prélats. La présente décoration pontificale est personnelle et relève immédiatement du Saint-Siège.

L'Investiture du nouveau dignitaire se fera dans l'intimité. (Communiqué).

2,315 soldats ont obtenu un sursis des autorités pour les travaux de ferme

On annonçait à la Chambre des Communes à Ottawa lundi après-midi que 2,315 soldats avaient obtenu un sursis pour continuer les travaux sur nos fermes canadiennes. Ce rapport fut présenté en Chambre à la suite d'une demande par M. Maxime Raymond, C.R., M.P., pour Beauharnois-Laprairie.

On a aussi accordé un délai dans 1,353 cas et 797 demandes ont été refusées.

IL OBTIENT SON DOCTORAT



M. PAUL-EMILE LEDUC, fils de M. et Mme J. Orphir Leduc de Montréal, autrefois de Valleyfield, qui vient d'obtenir son Doctorat en Médecine, avec grande distinction, de l'Université de Montréal. Le Dr Leduc est un ancien élève du Séminaire de Valleyfield. — (Studio Albert Dumas, Montréal).



Montrant l'importance des premiers secours en temps de guerre dans les cas d'urgence et l'intérêt constant des travailleurs Bell désireux de s'initier au secourisme par l'intermédiaire du centre Bell de l'Association ambulancière de St-Jean, cette nombreuse classe de candidats vient d'achever ses études et de subir avec succès les examens d'usage à Valleyfield. De gauche à droite: Première rangée: Mme J.-V. VENNE, institutrice officielle, l'Association ambulancière de St-Jean; J.-A. ARCAND, instructeur de secourisme, Cie du téléphone Bell; Mme G.-R. AMIOT, organisatrice officielle, Centre Châteauguay de Salaberry, l'Association ambulancière de St-Jean; LUCIEN MOISE, gérant de la Cie Bell, Valleyfield; Mlle A. CORBEIL, téléphoniste en chef; E.-W. SEAWARD, surveillant des lignes; et Mme J.-A. GOSSELIN, institutrice officielle, l'Association ambulancière de St-Jean. Deuxième rangée:

Mlles H. BELANGER, S. CHARTRAND, R. LEDUC et H. LOISELLE, téléphonistes; Mlle C. DeGRANDPRE, institutrice de secourisme; Mesdames R. HALLE et L. HOULE, étudiantes en 1ère année, et Mlle T. SCHEPENS, téléphoniste. Troisième rangée: H. CALPAKIS, M.-E. ROCHFORD et R.-G. TAYLOR, aide-épisseurs; J.-L.-P. CONSTANT, contremaître des épisseurs de câble; J.-A.-R. DANIEL et R.-G. SELKIRK, contremaîtres des lignes; J.-E.-B. RENAUD, A. SCHERF et G.-H. KNIGHT, épisseurs; et R.-K. NICHOLSON, monteur de lignes. Quatrième rangée: J.-R. GOODFELLOW et J.-A. BOYER, monteurs de lignes; J.-R. HILAREGUY, aide-épisseur; E. ST-LOUIS, préposé au poste central; J.-G. ROMPRE, J.-O. THIBODEAU, et D.-W. HERBERT, monteurs de lignes; E. BATES, A.-G. SIMATOS et F.-H. HAMILTON, épisseurs.

Dans nos campagnes

Ste-Barbe

Mme J. P. Levesque et sa fille Pierrette de l'Abord-à-Plouffe passeront une huitaine chez Mme J. H. Girouard.

Mme Dolor Tremblay est de retour chez elle après avoir fait un séjour de quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Mlle Laurette Leduc de Valleyfield était de passage en fin de semaine au chalet de sa tante Mme J. O. Clermont.

Mme Bibeau recevait un groupe de religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie de Valleyfield à sa résidence d'été samedi après-midi.

M. et Mme Zémaus Tremblay étaient les invités de M. et Mme J. René Desjean de St-Polycarpe en fin de semaine.

Mme Louis L'Italien recevait sa nièce Marie-Reine L'Italien de Montréal pour une quinzaine.

Miles Mariette et Cécile Chartrand de Valleyfield étaient de passage à la résidence d'été de M. Adéard Legault.

La famille Ovila Deschamps

passa la journée du dimanche chez des parents à Huntingdon.

M. et Mme Louis L'Italien et leurs enfants de passage à Montréal chez des parents dimanche.

MM. et Mmes Raoul Brisson, Arthur Brisson, Romuald Brisson et Wilfrid Brisson, ainsi que Mme Vve Joseph Brisson étaient les invités de M. et Mme Hector St-Onge de Huntingdon dimanche.

Mlle Marie-Paule Girouard, fille de M. et Mme Roméo Girouard est revenue chez ses parents après avoir passé plusieurs semaines à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

La famille Ovila Brisson de passage à Montréal dimanche.

Nomination des commissaires
Lundi, le 6 juillet, eut lieu une assemblée de commissaires. M. Wilfrid Primeau fut remplacé par M. Jean-Marie Poirier. Il y eut élection entre M. Jean-Marie Poirier et M. Arthur St-Aubin. M. Jean-Marie Poirier fut élu par une voix de majorité.

St-Anicet

M. Napoléon Guernon de Québec passe quelques semaines à St-Anicet.

M. Frédéric Caza de Montréal est à St-Anicet pour quelques semaines.

M. Bernard Leblanc de l'Aviation Royale Canadienne est en visite chez sa mère pour quelques semaines.

Madame Karr Connell et sa fille Elise sont retournées à Troy, N.Y. après avoir passé quelque temps à St-Anicet.

Mlle Jacqueline Quenneville de Montréal était l'invitée de Mlle Pauline Quenneville la semaine dernière.

Mlle Denyse Leblanc de Valleyfield passait la fin de semaine chez des parents à St-Anicet.

M. et Mme Ralph Saldutte ainsi que M. et Mme James Connell de New-York passeront quelques semaines à la Pointe Castagnier.

Miles Françoise Trépanier, Margot Cyr et M. Jean-Paul Leblanc de Montréal étaient les invités en fin de semaine de M. et Mme Alexis Trépanier.

M. et Mme Eugène Raymond et leur fille Elvire de Montréal sont arrivés à leur camp pour l'été.

M. et Mme Gérard Doré et leur fils André de Montréal passeront quelques semaines à l'hôtel Lake View à St-Anicet.

M. et Mme Léonel Verville de Mafone, N.Y. étaient le passage à St-Anicet dimanche.

M. et Mme Tompkins de Rochester, N.Y. passeront la semaine à la Pointe Sylvestre.

M. Georges Blanchette du camp d'entraînement de Sherbrooke en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Arthur Blanchette.

Mlle Fleurette St-Denis de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents M. et Mme Horace St-Denis.

M. Maurice Thibault de l'Aviation Royale Canadienne de Toronto a rendu visite à Mlle Jacqueline Cartier samedi dernier.

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINITIONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones: — Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

La responsabilité de deux parties; un accident près de Châteauguay

Il y avait faute contributive entre l'automobiliste et le cultivateur — Après avoir évalué les dommages à \$151.30 la Cour établit à 25% la responsabilité

IL DOIT PAYER \$37.82 AU DEMANDEUR

En déclarant qu'il y avait faute contributive l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, de la Cour supérieure, a accordé, samedi, des dommages de \$37.82, avec dépens, à Roméo Gervais, de Ville LaSalle, à la suite d'une collision, entre son camion et l'automobile de Georges Airlie, de Châteauguay Heights, survenue le 12 juillet 1941, à 2 heures de l'après-midi, rue St-Patrice.

Gervais sortait d'une ferme quand la voiture du défendeur Airlie, arrivant à une vitesse excessive frappa son camion. Le devant des deux véhicules était endommagé. La preuve a révélé que le défendeur venait à une vitesse de 60 milles à l'heure et la Cour souligne que le demandeur n'a pas exercé la circonspection ordinaire, avant de sortir de la ferme, pour s'assurer si la route était libre. Ici le juge Bertrand expose:

"Disons de suite que la jurisprudence, conformément d'ailleurs aux enseignements du bon sens ordinaire, tient pour fautive, et comme impliquant en responsabilité la manœuvre de l'automobiliste qui émerge inopinément d'un terrain privé pour s'engager dans la voie publique, sans arrêter, de façon à se rendre compte de la circulation sur la voie publique, et sans observer les dictées que la prudence peut inspirer à un homme de jugement ordinaire..."

En analysant la vitesse de l'automobile du défendeur la Cour explique ensuite:

"Le meilleur critérium, pour se demander en quelle mesure la vitesse peut contribuer à un accident, semble de se demander quelle serait la responsabilité du défendeur si le demandeur avait été frappé à mort. Pourrait-on alors tenir que

(Suite à la page 6)

Ormstown

VA ET VIENT

M. et Mme Pierre Guérin et leurs enfants ont rendu visite à M. et Mme Victor D'Aoust de Montréal dimanche dernier.

M. et Mme Donat Arcoite et leurs enfants de Valleyfield visitaient M. et Mme Omer Primeau dimanche dernier.

M. et Mme Jack Darby de Montréal chez des amis à Ormstown vendredi dernier.

M. Lawrence Beaudin de l'Aviation Royale Canadienne de Toronto a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Herbert Beaudin.

Miles Marielle et Madeleine Cartier étaient à Valleyfield jeudi dernier.

Mme Louis Primeau a rendu visite à sa fille et son gendre M. et Mme Arthur Taillefer de Montréal dimanche dernier.

Mlle Martha Ouimet de Montréal en fin de semaine chez ses parents M. et Mme François Ouimet.

Mlle Lauréa Guérin de Valleyfield visitait des parents et des amis à Ormstown la semaine dernière.

Mlle Mariette Turcot de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents M. et Mme Wilfrid Turcot.

Mlle Rita Primeau était de passage à Valleyfield la semaine dernière.

M. Douglas Rogers de Montréal visitait sa mère Mme Frédéric Rogers en fin de semaine.

Miles Géralda et Pierrette Guérin ont passé une huitaine chez M. et Mme Victor D'Aoust de Montréal, les invités de Miles Jeanne et Claire D'Aoust.

Miles Georgette et Lucille Laberge de Valleyfield ont passé la fin de semaine chez leurs parents M. et Mme Phidalem Laberge.

Mlle Lolita St-Denis en promenade pour quelque temps chez des parents à Montréal.

Mlle Dulcie Baird de Montréal en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Georges Baird.

Mme André Soucy ainsi que M. Alcide Soucy chez des parents à Montréal la semaine dernière.

M. Jules Cartier a passé quelque temps chez M. et Mme Joseph Beaudry de Foster, l'invité de MM. André et Jean-Paul Beaudry.

M. et Mme Alcide Boulanger et leurs enfants Maurice et Ghislaine, ainsi que M. et Mme J. O. Poirier de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Willie

Prévost ainsi que chez M. et Mme Arthur Boudreault.

Miles Eunice et Louise Ouimet de Valleyfield ont rendu visite à leurs parents M. et Mme François Ouimet en fin de semaine.

Mlle Kathleen Boyd de Montréal a passé quelques jours chez sa mère Mme Alfred Boyd la semaine dernière.

M. et Mme Robert Mills et leur fils d'Howick ont passé la journée du dimanche chez Mme Robert Mills ainsi que chez M. William Mills.

M. et Mme Herbert Beaudin et leur fille Lucille étaient de passage à Montréal dimanche dernier.

M. Willie Scully du camp d'entraînement de Sydney, Nouvelle-Ecosse a passé quelques jours chez sa mère Mme William Scully la semaine dernière.

Mme Jean Bastien de passage à Montréal la semaine dernière.

JESAIS CE QU'IL ME FAUT

A BOUT DE FORCE ?

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

ABONNEMENT

Six mois: \$1.00
Un an: \$2.00

Josaphat Legault
Gérant de
la circulation
Tél. 735

LA GAZETTE JOURNAL

de VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

PHILCO-EASY

VOYEZ - SEE

PRIMEAU & LEDUC

128 St-Laurent. Tél. 1339
VALLEYFIELD

Vol. 7, No 10

:-

local et régional

:-

Jeudi, le 23 juillet, 1942

Hervé Arcoïte perd la vie d'une façon tragique à la Marine Industries vendredi

Le jeune homme perdit l'équilibre alors qu'il s'apprêtait à traverser les pontons — Un verdict de mort accidentelle — Agé de 19 ans — A Valleyfield depuis le mois de mai

LES FUNERAILLES AUX CEDRES

Les funérailles du jeune Hervé Arcoïte, 19 ans, eurent lieu mardi avant-midi aux Cèdres au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le jeune homme perdit la vie près de Valleyfield vendredi soir dernier alors qu'il terminait son travail pour la nuit.

Il appert que le jeune Arcoïte, qui était établi à Valleyfield depuis le mois de mai 1942, perdit la vie en faisant une fausse manoeuvre. Employé par la Marine Industries Limited à Valleyfield depuis son arrivée à Valleyfield, M. Arcoïte traversait les pontons érigés ici et là à la Marine Industries quand il fit une fausse manoeuvre et tomba dans les eaux du canal Beauharnois. Un compagnon de travail, Roland Loiselle, tenta, mais en vain,

de le sauver. Ce dernier cria immédiatement au secours et en peu de temps plusieurs employés étaient sur les lieux. On fit des recherches et on trouva le corps de la victime à quelques pieds de l'endroit où se produisit la tragédie, vers une heure.

Arcoïte qui travaillait sur l'équipe de 4-12 a.m. s'apprêtait à retourner à sa pension sur la rue Ste-Cécile à Valleyfield quand il tomba. Lorsqu'on l'eut repêché on pratiqua vainement la respiration artificielle. Le corps de la victime fut transporté aux salons mortuaires Armand Larin où une enquête eut lieu samedi avant-midi. Le Dr O. E. Caza, coroner pour le district, rendit un verdict de mort accidentelle.

Frère Louis Croteau choisi directeur du collège de St-Clément de Beauharnois

Les obédiences chez les Clercs Saint-Viateur — Mgr J.-A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield, présidait la cérémonie des vœux — Les principales maisons

AU COLLEGE BOURGET A RIGAUD

Réunis au Collège Bourget, Rigaud, depuis le 2 juillet, les Clercs de Saint-Viateur de la province religieuse de Montréal, au nombre de trois cents, ont assisté à une série de conférences d'ordre spirituel, pédagogiques, artistiques, parmi lesquelles il convient de signaler celles de M. Clément Morin, P.S.S. sur "La Sagesse surnaturelle"; de M. le docteur Antonio Barbeau sur "L'homme, ce surconnu"; de Mgr Emile Léger, sur

Paul Claudel. Cette dernière causerie a été illustrée par la représentation de "L'Annonce faite à Marie", que les élèves du collège Bourget, sous la direction du Père Antonin Lamarche, C.S.V., ont eu l'obligeance de répéter pour les religieux et les disciples du grand poète catholique et français.

Le problème de la vocation

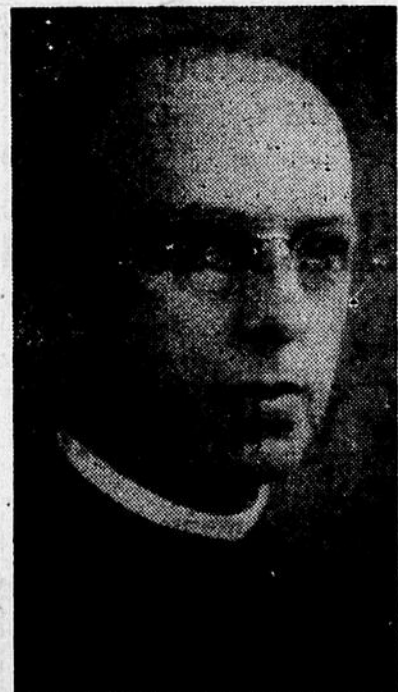
Les religieux ont consacré la majeure partie de leur temps à étudier l'important problème de la vocation. Une intéressante exposition de dessin et d'enseignement catéchistique a permis de constater les progrès accomplis en ces domaines au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces journées d'études ont été agrémentées par la visite du T. R. Père Paul-Emile Farley, Supérieur général de l'Institut, qui a raconté à ses fils du Canada les péripéties de son retour au pays.

Aux journées pédagogiques succéderont les exercices de la retraite annuelle dirigés par le R. P. N. Rancourt, S.J.

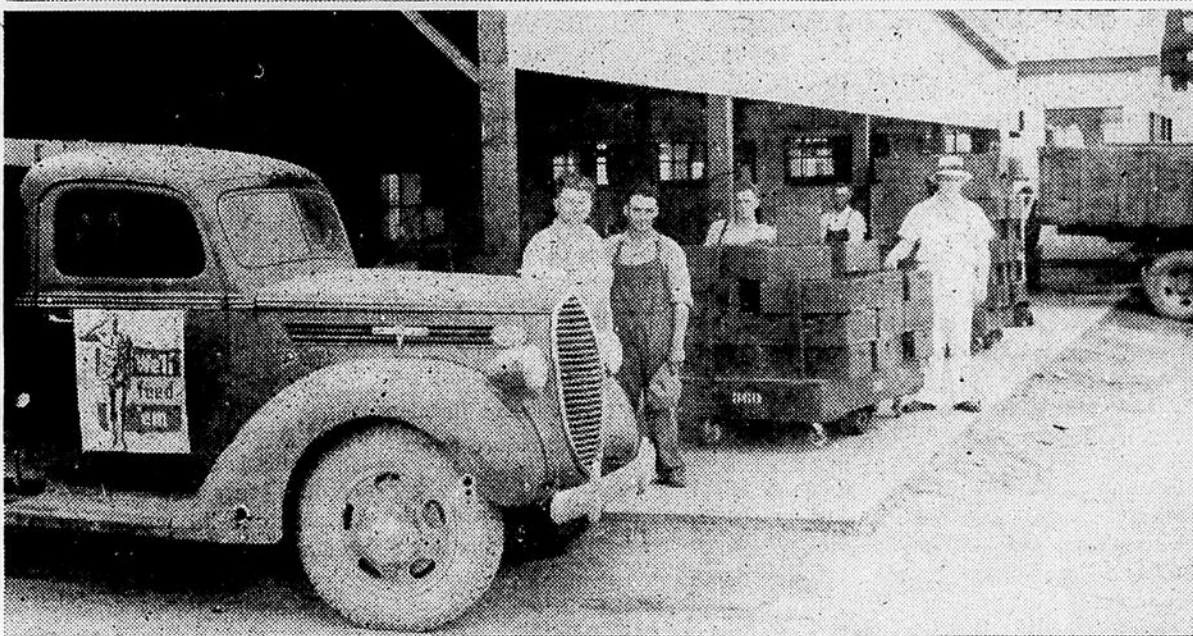
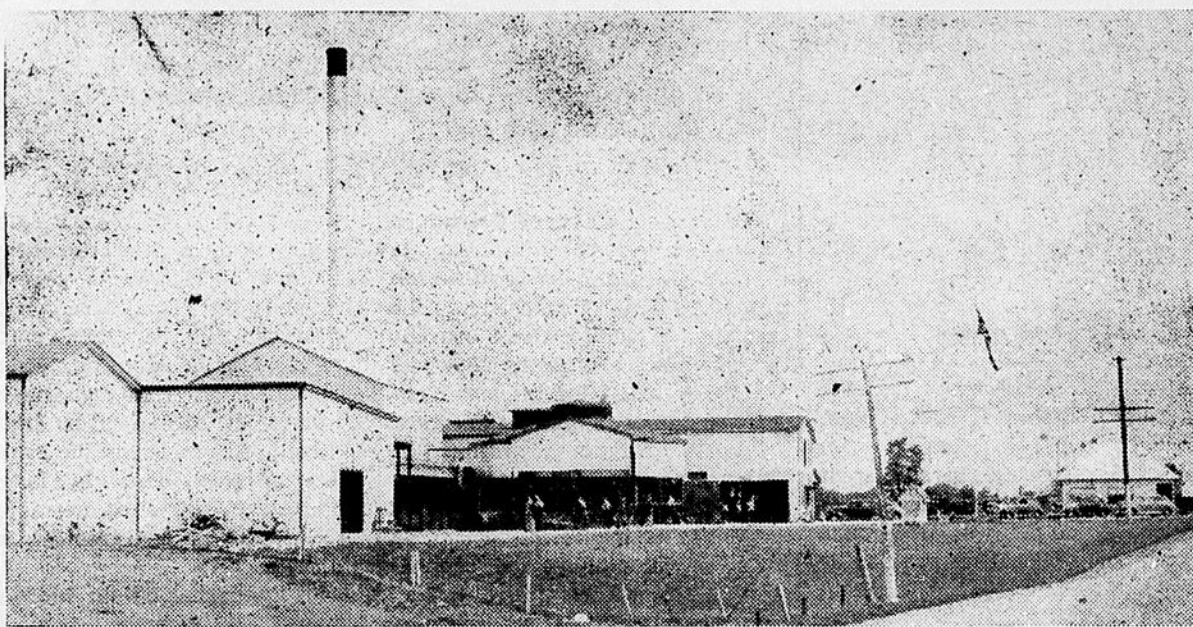
Jeudi matin, S. Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, a présidé la cérémonie des vœux ainsi que la proclamation des obédiences pour l'année 1942-1943.

Nous donnons ici la liste des directeurs des principales maisons dirigées par les Clercs de Saint-Viateur de la Province de Montréal.



Rév Frère LOUIS CROTEAU

L'industrie de conserve à Ste-Martine



On remarque sur la photographie supérieure la fabrique de conserves à Sainte-Martine, industrie dont l'importance pour nos armées a été soulignée à diverses reprises. Le bureau de la compagnie est situé à l'extrême droite et à gauche on peut voir les remises pour la machinerie et pour la mise en conserves. Au centre, on voit l'endroit où les cultivateurs peuvent déposer leurs produits avant de les faire mettre en conserve. A droite, on remarque M. H.-L. MAT-

HEWS, gérant de la compagnie à Sainte-Martine. Plus de 200 jeunes hommes travaillent à cette industrie durant les beaux jours d'été. La rareté de la main-d'œuvre partout au Canada et la coopération de ces jeunes étudiants ont assuré le succès de cette importante entreprise à Sainte-Martine. On y fabrique des pois, du blé-d'Inde, des fèves, etc., qui servent à alimenter les citoyens qui ont revêtu l'uniforme du soldat.

Province de Montréal

Direction provinciale: R. P. Louis-Philippe Fafard, supérieur provincial, R. P. Elie Charlebois, assistant-provincial, R. F. L.-Oslas Jalbert, procureur, R. F. Wilfrid Coderre, attaché à l'Institut canadien d'Orientation professionnelle. R. P. Lucien Pagé, supérieur de l'Institution des Sourds-Muets, R. F. Antonio Jacques, directeur des études; Curé de St-Viateur, Outremont, P. Irénée Lavallée; Collège Bourget, Rigaud, P. Edouard Martineau; Séminaire St-François-Xavier, Gaspé, P. Alphonse Gauthier; Ecole Primaire Supérieure Querbes, F. Irénée Rose; Ecole Primaire Supérieure St-Viateur, F. Bailly Bour-

(Suite à la page 6)

On forme une division d'infirmières à Valleyfield

Mme Thérèse G. Amiot est officier ambulancier et le Dr J.-Armand Deguire, médecin — Six nouvelles divisions de la Brigade Ambulancière

Six nouvelles divisions de la Brigade Ambulancière St-Jean viennent d'être formées à Québec. Montmorency, Magog et Valleyfield pour aider à la protection des civils en cas d'attaques aériennes. C'est ce que vient d'annoncer le commissaire Arthur Gaboury.

Deux de ces divisions ont été formées dans la ville de Québec

grâce au dévouement du Colonel Théo. Paquet. Elles porteront les numéros 1 et 2. Le docteur Lucien Rinfret a été nommé médecin de la première division. Alphonse Magnan officier ambulancier et Maurice Vézina, surintendant. Le docteur Lasalle-Laberge est le médecin de la deuxième division, Jean-

(Suite à la page 6)

Congrès diocésain de la J. O. C. à Valleyfield dimanche prochain

Note de la rédaction

Plusieurs nouvelles qui nous sont parvenues à la dernière minute ne paraissent pas dans l'édition de cette semaine. Parmi celles-ci on note les funérailles de M. A. Monette, deux mariages, etc., etc. Ces nouvelles paraîtront en entier la semaine prochaine.

BALLE-MOLLE...

Le Fort de Salaberry vainqueur

Mardi soir dernier une partie de balle-molle entre le Fort de Salaberry et le camp militaire amena plusieurs centaines de spectateurs au Parc Sauvé. Les exploits furent nombreux de chaque côté mais Huntingdon dut baisser pavillon devant le Fort de Salaberry. Le pointage fut 4-1.

Tout Club désirant rencontrer l'équipe du Fort de Salaberry doit communiquer avec Sergent Martel, T.C. 47, Valleyfield, Que.

Tennis chez les Chevaliers de Colomb

Nos Chevaliers de Colomb durent contremander le tournoi de tennis commencé dimanche dernier sous d'heureux auspices. Les joueurs nombreux qui s'étaient rendus pour participer au tournoi furent fort déçus quand la tempête commença. Elle fut de courte durée mais la pluie avait tellement trempé le terrain que l'on dut remettre à plus tard le tournoi commencé.

Naissance

Jeudi, le 16 juillet 1942, à M. et Mme Wilfrid Chayer, née Evéline Patenaude, est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Anne, Françoise, Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Chayer de St-Louis de Gonzague, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Adélaïde Daoust, cousine de l'enfant.

Le révérend père Villeneuve, o.m.i., aumônier général de la J.O.C. canadienne ainsi que les dirigeants généraux du Canada assisteront à ces assises à Valleyfield dimanche prochain — Le mouvement compte huit sections

DIXIEME ANNIVERSAIRE D'ORGANIZATION

Une grand'messe solennelle à la cathédrale de Valleyfield et sermon de circonstance par Mgr P.-E. Léger — Réunions générales dans l'après-midi — Une magnifique représentation dimanche soir

'LE PAUVRE SOUS L'ESCALIER'

La Jeunesse Ouvrière Catholique fêtera, en congrès diocésain, le 10ème anniversaire de la fondation du mouvement au Canada, dimanche prochain, 26 juillet. Cette convention d'après les activités déployées par les organisateurs, promet d'obtenir un succès de grande envergure.

On sait que le congrès régional de Valleyfield comme les autres congrès régionaux qui se sont tenus ou se tiendront en diverses régions au cours de cette année qui commémore le 10ème anniversaire de l'organisation du mouvement jociste au Canada, a lieu pour remplacer le grand congrès général qui devait se dérouler à Montréal, mais que les restrictions du transport en temps de guerre n'ont pu permettre.

Le R. P. Villeneuve, o.m.i., aumônier général de la J.O.C. canadienne, ainsi que les dirigeants généraux du Canada assisteront à ce congrès. Les mouvements spécialisés de J.A.-C. et J.E.C. se mêleront aux jocistes pour rehausser les organisations préparées, et surtout pour étudier les nombreux problèmes que l'action catholique pose dans le monde, dans notre pays, dans notre province, et plus particulièrement dans le diocèse.

Nous rappelons ici un bref historique de l'établissement du mouvement dans Valleyfield. Les premiers noyaux de la J.O.C. furent commencés en 1935, à l'occasion du 1er congrès-général tenu à Montréal (Suite à la page 5)

Beauharnois rencontre le Ville-Emard

Le club de baseball local qui est demeuré inactif dimanche dernier aura à faire face à un dur adversaire dimanche prochain. En effet le Ville-Emard, un des plus forts clubs receveurs de la ligue, viendra à

Beauharnois rencontrer le club du gérant Rémi Faubert de la ligue Starr. A la suite de la victoire des nôtres sur le club des Facteurs, il y a quinze jours, une foule d'amateurs est attendue au terrain du collège, dimanche.

On présentera un certificat à M. E. Gravel

Le chauffeur d'autobus de la compagnie de Transport Provincial, évite un accident sur la route Valleyfield

La ligue de sécurité de la province de Québec fait actuellement

les arrangements nécessaires pour donner une médaille à M. Edouard Gravel, chauffeur d'autobus de la Provincial Transport Co., en appréciation de son sang-froid et de son courage en évitant un accident le 14 juin dernier. La présentation se fera bientôt à une assemblée de la ligue à laquelle les directeurs de la compagnie seront invités.

L'incident fut porté à l'attention de la ligue par M. Ben Jackson, secrétaire du Forty Plus of Canada.

M. Gravel conduisait son autobus et ses 31 passagers de Valleyfield à Montréal et venait de traverser le pont de Châteauguay lorsqu'il se trouva en face d'un gros camion qui était sur le mauvais côté de la route. Comportant le danger et les conséquences d'un tel accident, M. Gravel changea soudain de direction. Il alla vers la rivière Châteauguay, et arrêta à quelques pouces de l'eau. Par son geste opportun, il avait sauvé la vie à quelques passagers et la sienne, et en même temps avait épargné aux deux véhicules des dommages considérables. Tous les passagers ont témoigné de la bravoure de M. Gravel.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a suspendu jusqu'à nouvel avis une récente ordonnance sur l'achat par les consommateurs des accessoires électriques. Cette ordonnance exigeait qu'une personne désireuse d'acheter une clochette, un fil, une fiche de connection, un vibreur ou tout objet de ce genre relatif à l'électricité présente au détaillant un article usagé de même sorte avant d'obtenir l'article neuf. Actuellement, il n'est pas nécessaire de procéder de la sorte.

Valleyfield

Mmes Achille Mallette, et Armand Brault et sa fillette Hélène de Montréal, Mme Omer Léger, Mlle Lauréa Léger de St-Stanislas de Kostka ont rendu visite à Mme Henri Laberge et à Mlle Violette Laberge dimanche dernier.

M. Gérald Léger de St-Stanislas de Kostka de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Mme Lionel Clairmont et Mlle Thérèse Leany étaient de passage à St-Timothée au cours de la semaine dernière ou elles rendaient visite à leur cousine Soeur Laurette-Marie.

Mlle Thérèse Leany a passé quelques jours à Ste-Clothilde chez sa tante, Mme Moïse Germain et a visité St-Chrysostôme.

M. Léonide Montpetit de St-Stanislas de Kostka de passage à Valleyfield dimanche dernier.

M. Fernand Perreault du camp de Pétawawa a passé quelques jours dans sa famille dernière-ment.

Mme Lionel Clairmont et son fils Gilles, Mlle Pierrette Clairmont, Mlle Thérèse Leany, M. Denis Trudeau, M. et Mme Henri Leany, étaient invités à dîner chez Mlle Laurette Sauvé dimanche dernier.

M. Maxime Lefebvre du camp de Valcartier en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Oscar Lefebvre.

M. N. Claude du camp de Valcartier de passage à Valleyfield en fin de semaine.

M. Maurice Benoit a passé quelques jours dans l'Ile chez son oncle, M. Eugène Brunet.

M. et Mme H. Sauvé et Mlle Céline Sauvé ont passé le dimanche à Huntingdon, chez M. Provost.

Les sympathies du conseil N. Salaberry

Aux membres des familles Zotique St-Onge et Wilfrid Normandeau

Nouveau-Salaberry, P. Qué.

20 juillet 1942

M. Zotique St-Onge, Nouveau-Salaberry, P. Qué.

Cher monsieur,

Les membres du Conseil Municipal du Village Nouveau-Salaberry ont appris avec peine la mort de votre mère Mme Calixte St-Onge et vous prient, ainsi que tous les membres de votre famille, d'agréer l'expression de leurs plus vives condoléances.

Bien à vous,

Le Conseil Municipal du Village Nouveau-Salaberry par Antonin Cailhier, sec.-trés.

Nouveau-Salaberry, P. Qué. 20 juillet 1942

M. Wilfrid Normandeau, Nouveau-Salaberry, P. Qué.

Cher monsieur,

Les membres du Conseil Municipal du Village Nouveau-Salaberry

ont appris avec douleur la mort de votre épouse et vous prient, ainsi que tous les membres de votre famille, d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Bien à vous,

Le Conseil Municipal du

Village Nouveau-Salaberry.

par Antonin Cailhier, sec.-trés.

Raid au Pont

Masson hier soir

La police provinciale a fait un raid au Pont Masson, dans un restaurant, où l'on vendait la bière sans permission. Des arrestations ont été faites et les délinquants ont été amenés à la prison de Valleyfield pour y être traduits en Cour. Les coupables furent traduits devant le Magistrat ce matin et ils furent condamnés à \$10. d'amende et les frais.

Tél. 1415-W, Valleyfield, Qué.

S. J. ROZON

représentant

THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

dans

le district de Valleyfield et Beauharnois 67, rue Salaberry, Valleyfield

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243.

POUR LOUER, VENDRE OU ECHANGER QUELQUE CHOSE

les

annonces classées

de

La Gazette de Valleyfield

produisent des résultats étonnants

APPELEZ
SIMPLEMENT

735

et dictez votre annonce

- LA VIE SOCIALE -

Les Nouvelles Sociales

Mlles Yvette et Madeleine Laniel passent une vacance de dix jours au Lac Mercier dans les Laurentides.

Mlle Léone Huneau est présentement en vacances dans les Laurentides.

Mlles Lise et Rita Poirier d'Outremont ont passé la fin de semaine à Hungry Bay.

Mlles Freda et Marion Horgan voyagent actuellement à Toronto, Muskoka, Belleville et Brockville.

Mlle Madeleine Meloche de Montréal passe quelques jours à Valleyfield, l'invitée de la famille J. D. S. Tremblay.

Mlle Anna Perron passe quelques jours à Montréal l'hôte du Dr et Mme Séville Cheff.

M. et Mme Alphonse Boucher de Montréal visitaient les familles Médéric Lamothe et Paul Gendron en fin de semaine.

Mlle Claire Lamothe était à Montréal au début de la semaine.

M. Vincent Girard de St-Hubert était dans sa famille en fin de semaine.

Le Sergent-Pilote "Bob" Sullivan est présentement en vacances chez ses parents, M. et Mme Arthur Sullivan, à la Baie Hungry.

M. Gabriel Latreille de St-Hubert était à Valleyfield dimanche dernier.

M. et Mme Bertrand Girard, Mlle Réjeanne Guenette et M. Jean-Paul Bélair de Montréal étaient les hôtes de la famille Frédéric Girard, dimanche dernier.

Mlle Jeannette Marchand a passé la fin de semaine dans les Laurentides à Ste-Lucie.

M. Rolland Cadieux est présentement en vacances pour une quinzaine au Lac Mercier.

Mlle Madeleine Dagenais de Montréal passe une quinzaine dans la Baie, l'invitée de Mlle Mercedes Therrien.

Mlle Jeanne Cadieux de Verdun passe quelques jours chez M. et Mme De Borgia Cadieux.



Le salon de
COIFFURE
- de -
Mlle Gertrude Godbout
est maintenant installé
dans
L'EDIFICE OSTIGUY
44, rue Ste-Cécile, Valleyfield
Tél. 349 ou 1454-W

M. et Mme Philippe Payment, Mlle Gaétane Payment de Tupper Lake, ont passé la fin de semaine à Valleyfield.

Mlle Aimée Bergevin est de retour de Montréal où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mme Paul De Jordy.

M. Normand Sauvé d'Ahusnic a passé quelques jours chez Mme Eustache Bergevin la semaine dernière.

M. Lawrence Reynolds de Farnham était l'hôte de Mlle Lucille Desrosiers en fin de semaine.

Mlle Hélène Fillatrault a passé quelques jours à Montréal au cours de la semaine dernière.

Mlle M. McSween recevait un groupe d'amis dimanche dernier en

l'honneur de Mme Joseph Côté à l'occasion de son anniversaire.

M. et Mme Paul De Jordy de Montréal étaient les hôtes de Mme O. P. Prieur en fin de semaine.

Mme Georges Dorais, et Mlle Françoise Dorais étaient à Beauharnois samedi dernier à l'occasion du mariage Leboeuf-Trudeau.

Mme Zotique Perron, M. et Mme Médard Billette, Mlles Anna et Lucille Perron, M. Georges-André Meloche de Valleyfield, Mlle Margot Labelle, le Dr Lucien Perron de Montréal, Mme H. Burno, M. H. Burno et M. Eudore Prigent de Malone, N.Y., étaient à Beauharnois samedi dernier à l'occasion du mariage Leboeuf-Trudeau.

Mlles Norah Taillefer et Simone Pérusse sont présentement en vacances à Val Morin.

M. et Mme Gaspard Leduc et leur fils Glaude de St-Timothée sont de retour d'une vacance au Lac Maskinongé.

Le Rév. Frère Aurèle L'Ecuyer de Québec, le Dr et Mme Séville Cheff et Mlle Huguette Cheff, Mme Maheu, M. et Mme Rodolphe Laberge et leurs enfants Lise et Gilles, Mlles Jeanne Vallée, Béatrice et Kathleen Deschamps, M. Arthur Deschamps M. Albert Maillé de Montréal étaient au camp Perron dimanche dernier.

M. et Mme Emmanuel Pinard d'Ottawa passent quelques jours chez Mme Louis-Philippe Godbout.

Mlle Raymonde Godard de Nominique est présentement l'invitée de Mlles Françoise et Colette Godbout.

M. et Mme S. J. Rozon et leurs enfants Peter et Lorraine sont actuellement à l'île Kennedy à Ste-Rose de Laval pour les mois de juillet et août.

Mme Alphonse Lajoie et son neveu, Jean Hébert, étaient en visite dernièrement chez Mme O. Cyr, rue du Marché.

Le Congrès de la J.O.C. dimanche

(Suite de la page 4)
cette même année. Ce ne fut là qu'un ébauche. Deux ans plus tard, en 1937 elle s'établissait de façon définitive avec deux sections, l'une à la cathédrale et l'autre au Sacré-Coeur. Le premier président de la fédération fut Antonio Leduc, qui est aussi le président des fêtes qui se dérouleront dimanche prochain.

Le mouvement se compte heureux de compter maintenant huit sections très actives: quatre masculines et quatre féminines, avec une centaine de membres parmi les jeunes gens et au-delà de deux cents jeunes filles. Une grand-messe solennelle sera chantée dimanche matin, avec sermon par Mgr P. E. Léger. Après la messe, les officiels

du mouvement présenteront les hommages de la J.O.C. à son Excellence Mgr Langlois, évêque du diocèse.

Dans l'après-midi, se tiendront les réunions d'études générales et spécialisées des divers mouvements d'action catholique: J.O.C. et J.O.-C.F. — J.E.C. et J.E.C.F. — J.A.C. et J.A.C.F. Ce sera la partie positive du congrès attendu que là se débattront les questions qui intéressent les divers mouvements.

Le soir, il y aura la partie publique et profane du programme. Une magnifique représentation mettant en vedette le plus grand succès de Ghéon, intitulé "Le pauvre sous l'escalier" sera donnée au sous-basement de la cathédrale à huit

heures dimanche soir. Cette pièce sera interprétée par les élèves du séminaire qui, comme on le sait, ont obtenu un succès de véritables artistes dans une représentation faite au séminaire même un mois avant la fin des cours cette année. Le public est invité particulièrement à venir assister à cette pièce, pour voir du beau théâtre et encourager la jeunesse d'action catholique.

Le mot d'ordre du congrès jociste est comme suit: "La J.O.C. du 10ème anniversaire bâtit la paix."

St-Anicet

Mme Oscar Lecavalier recevait ces jours derniers à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de sa fille Laurence, ses petites amies:— Aline Hurteau, Gervaise Caza, Thérèse et Gisèle Robidoux, Margaret Leahy. Ainsi que Mme Donat Morin et Mlle Thérèse Morin. Tous lui apportèrent de jolis cadeaux et sont reparties enchantées de leur après-midi.

M. et Mme Donat Morin recevaient à dîner dimanche dernier:— M. Téléphore Latreille, MM. et Mmes Ulric Hurteau, François Latreille, Albert Latreille, Paul Hénault, Mlle Lucille Hurteau. Ainsi qu'un groupe de petits enfants.

Le courrier pour tous

Adressez toute correspondance au "Courrier pour tous" comme suit: "Le Courrier pour tous", 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Casier Postal "N". Aucun appel téléphonique ne sera considéré.

CONDITIONS NECESSAIRES:

- 1.—Ecrire lisiblement la question et l'accompagner d'un pseudonyme.
- 2.—On ne répondra qu'à des questions d'ordre utile pour tous.
- 3.—Les questions deviennent la propriété du "Courrier pour tous".
- 4.—Ceux qui veulent une réponse à domicile en plus de la publication dans le journal, devront ajouter la somme de cinq sous pour affranchissement et papeterie. N.B.—Ne pas oublier dans ce cas de joindre nom, prénoms et adresse au complet.

Q—On me dit que le rôle d'une femme à la maison est de veiller à tout ce qui regarde l'intérieur, sans chercher à connaître les affaires de son mari, car alors celui-ci en viendra à croire à de l'espionnage; ne pensez-vous pas qu'une épouse confidante et conseillère de son mari ne créera point un heureux ménage?—PAULE

R—Une union où chacun des deux époux se donne pleine confiance ne peut qu'engendrer un foyer bien établi, rempli de paix et de bonheur. Certes quand un homme prend femme, il n'a pas l'intention de trouver un associé d'affaires ou encore une savante mais il ne compte que sur une compagne dévouée; il ne s'attendait pas à trouver ce grand bonheur entre tous de tout dire sans risquer d'être incompris; car quel est l'homme qui n'aime à s'ouvrir, à conter ses soucis à quelqu'un qui en appréciera la gravité? Le jour où il devinera chez son épouse l'être capable d'envisager ses projets et de l'aider, il ne cherchera pas ailleurs des confidents qui souvent pourraient être une employée de bureau ou quelque personne intéressée.

Certes il est de ces peunes femmes qui ne réussiront jamais à atteindre le niveau intellectuel de leur mari, mais au moins si par leur faute elles ont passé leur jeunesse à lire des futilités, qu'elles soient des auditrices attentives et intéressées à leur nouveau maître d'école. Elle le satisfera pleinement en apprenant vite et bien sa leçon. Elle en deviendra vite la conseillère capable de partager avec lui les décisions qui concernent la bonne administration de la maison. Elle sera alors la lumière du foyer à toutes ces heures de crise qui surviennent si souvent au cours de la vie, elle saura calculer avec lui les conséquences d'un acte, elle lui signalera l'écueil, et lui, aimant profondément sa femme, s'inclinera devant ses légitimes revendications, heureux aux jours d'épreuve de trouver chez l'être aimé un appui sincère, une sage conseillère.

Q—Des amies faisaient la remarque l'autre jour et se demandaient comment il se faisait que l'on voit quelquefois des fruits séchés qui gardent toute leur couleur?—Cuisinière.

R—C'est qu'on les traite au bioxyde de soufre. C'est pourquoi ces fruits doivent être cuits avant d'être mangés, pour faire disparaître le soufre. N.B. On se procure le bioxyde de soufre à la pharmacie.

Q—Pouvez-vous me dire laquelle est la plus au sud, la pointe de l'Amérique ou celle de l'Afrique?—LAURENT.

R—La pointe de l'Amérique s'avance plus au sud.

Q—On a parlé longtemps de ce lui qui avait traversé seul l'océan Atlantique, j'ai nommé Lindbergh. Y aurait-il une femme qui aurait fait le même record?—AVIATRICE.

R—Certainement, Miss Amelia Earhart.

Q—Quelle était la nationalité de Aida, l'héroïne de l'opéra de Verdi du même nom?—MUSICIENNE

R—Une éthiopienne.

Grand tournoi de tennis aux Chevaliers dimanche

Doubles masculins—
Doubles féminins—
Réception après le dernier

Le comité du club de tennis des Chevaliers de Colomb invite cordialement TOUS les membres à prendre part au tournoi annuel de doubles de femmes et d'hommes, dimanche prochain, 1.30 hrs précises. Il y aura éliminations dans l'après-midi et finales le soir.

Bienvenue à tous... et à toutes.
Communiqué.

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE

Pâleur	Douleurs de dos, de reins.
Faiblesse	Irrégularités
Manque d'appétit	Périodes douloureuses
Fatigue	Troubles internes
Nervosité	Essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

pour les Femmes
Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee.
1570, rue St-Denis, Montréal

Rinso rend le linge ultra-blanc—
sans blanchiment.
C'est pourquoi il est sûr
pour les couleurs lavables aussi!

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE—
le blanc et les couleurs aussi!

Rinso
rend le linge ultra-blanc

UN PRODUIT LEYER — FABRICATION CANADIENNE

Gin de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Les tracts parus en 1941 dans la collection Face au mariage

1—"MON FIANCÉ"

Les jeunes filles trouveront dans ce tract l'idéal de fiancé qu'elles doivent chercher; les jeunes gens y trouveront les qualités à acquérir pour être recherchés des futures épouses.

L'auteur Gérard Petit, divise son travail en quatre parties. Il rappelle l'importance de guider l'amour par la raison, indique ce que doit être la préparation lointaine d'un fiancé, précise comment choisir, en alliant la réflexion à l'amour, l'enquête à l'observation, la prière à la consultation.

Mais le chapitre le plus élaboré est consacré aux qualités à exiger du fiancé; qualités physiques, intellectuelles et morales.

2—"QUAND ON S'AIME" n'est pas moins lumineux. L'amour y est étudié dans sa source, ses conditions, sa nature, ses contrefaçons, ses exigences chrétiennes et surnaturelles.

Il faut donc parler de l'amour. "Que veut l'amour", "Amour de désir et amour de bienveillance", "D'où vient l'amour", "L'amour et le plaisir", "Conditions de l'amour vrai": telles sont les idées générales suivies par l'auteur dans ce petit traité de l'amour.

3—"POUR UN BEAU MARIAGE" enseigne la manière de faire un fructueux noviciat préparatoire à la vie conjugale. Nécessité de se préparer par l'éducation du cœur, de la volonté, de l'intelligence, et cela dans une atmosphère profondément chrétienne.

4—"TON CORPS ET TON AMOUR"

L'auteur expose toute la noblesse, selon le plan éternel, du rôle du corps dans l'amour. Après avoir étudié la nécessité de l'éducation physique surtout dans le monde moderne, après avoir donné des moyens de réaliser cette éducation, à savoir: bien se nourrir, bien respirer, faire des exercices physiques suivant un esprit bien déterminé, M. Petit traite du "corps au service de Dieu". Il dissipe l'hypothèse d'un conflit entre ces deux termes puis expose le plan divin sur la vie, la transmission de la vie, et démontre que "l'amour qui incline vers l'autre sexe n'est qu'un aspect de l'amour de Dieu et du prochain".

5—"TON COEUR... ET SES SECRETS"

Un grand cœur est le plus beau cadeau que vous puissiez offrir à votre conjoint. Aussi, Gérard Petit s'applique-t-il à donner les principes qui régissent l'éducation positive du cœur, à mettre en garde contre les éléments qui peuvent le rétrécir, le pervertir: griserie du corps, flirt, rêverie amollissante. L'auteur ajoute à ceci quelques considérations utiles sur l'amitié.

6—"LA CONQUÊTE DU VOULOIR"

Le sujet pouvait se prêter à de

belles considérations spéculatives sur la noblesse de la volonté. L'auteur a préféré avec raison nous donner des idées dynamiques et des moyens certains de parvenir à cette conquête.

Une volonté ferme est partout nécessaire dans la vie, mais surtout dans la vie conjugale. Les vertus que nécessite le mariage sont austères: charité, prudence, justice, chasteté, patience. On voit déjà à quels sacrifices doivent être prêts les futurs conjoints, et quelle force de volonté ils doivent acquérir à cette fin.

7—"QUAND LA CONSCIENCE PARLE" est une œuvre destinée à éclairer sur leurs devoirs, ceux qui se préparent au mariage, et à les guider dans leur choix.

Aux jeunes gens et aux jeunes filles, fiancés de demain, l'auteur donne un conseil: "Voulez-vous, dès aujourd'hui, alors qu'ils est temps encore, connaître avec certitude—je dis bien: avec certitude—si cette personne que vous aimez se comportera ainsi (avec esprit de mortification, délicatesse et sincérité) demain? Ne considérez pas seulement si elle vous aime, car, je vous l'ai déjà dit, tout s'use, ici-bas, même l'amour... Alors quoi? Le critère, le voici: votre futur conjoint sera réellement charitable, honnête, pur et fidèle s'il a une conscience haute et droite".

8—"L'INTELLIGENCE, LUMIERE DU COEUR"

Ceux qui seraient portés à croire que l'intelligence est un luxe en amour trouveront ici matière à réflexion. Une juste et charitable compréhension d'autrui est nécessaire pour l'accord des époux. Plus précisément la connaissance profonde de la personne aimée: de son caractère, de ses goûts, de ses convictions, s'impose avant d'unir sa vie à la vôtre. Le bonheur de la vie conjugale en dépend.

9—"NOUS DEUX..."

Malgré son titre très général, ce tract traite d'un sujet bien défini: le sens social des futurs époux. Le danger est grand pour deux êtres qui s'aiment d'oublier le reste du monde. Pourtant le bonheur vrai s'édifie dans l'amour de Dieu et du prochain. La solidarité dans l'amour de Dieu et du prochain. La solidarité sociale est une réalité dont il faut tenir compte, au foyer, au travail, en toutes circonstances.

10—"L'AMOUR SUFFIT-IL?"

Ce tract porte en sous-titre: "Regards chrétiens sur le mariage". L'auteur, en effet, étudie le mariage du point de vue chrétien, surnaturel. Une vie nouvelle s'ouvre aux jeunes époux, vie qui comptera des joies sans nul doute, mais qui apportera aussi des souffrances, qui exigera nombre de sacrifices, qui reposera surtout sur le jeu des trois vertus théologales: la foi, qui dirige; l'espérance, qui fortifie; la charité, qui transfigure.

La responsabilité...

(Suite de la page 2)

seul le demandeur est responsable, parce qu'il s'est inconsidérablement engagé dans la route? Evidemment non si la vitesse développée avait été assez considérable pour occasionner le heurt mortel. Si donc, sans avoir développé cette allure, le défendeur est venu assez vite pour que sa voiture n'ait pas pu s'arrêter dans 55 pieds, tous freins appliqués sans frapper le demandeur, il semble qu'il faille professer que le défendeur assume par là une part de responsabilité dont la cour lui tient compte, en présence surtout de la jurisprudence qui exige de tout conducteur, en tout temps, une maîtrise de sa voiture susceptible d'éviter les collisions comme celle dont il s'agit ici.

Après avoir évalué les dommages à \$151.30 la Cour établit à 25 pour cent la responsabilité du défendeur et le condamne à payer \$37.82 au demandeur.

11—"AI-JE LE DROIT DE PLAIRE?"

Il semble bien normal pour une jeune fille d'être coquette; tout l'y incline. L'auteur concède à la jeune fille le droit de se parer raisonnablement, le lui recommande même, en autant que les motifs en sont nobles. Mais, par contre, il fait voir les tristes conséquences, pour la coquette et pour son prochain, qu'entraîne un souci exagéré de plaire, qui a tôt fait de dégénérer en culte de la beauté corporelle.

12—"LE FLIRT"

Frère Louis Croteau...

(Suite de la page 3)

don; Institution des Sourds-Muets, P. Lucien Pagé; Maison St-Viateur, Embrun, F. Rosario Jolicoeur; Maison S-Viateur, Montebello, F. Emile Lecours; Noviciat Notre-Dame-de-Lourdes, Rigaud, P. Henri Faubert; Maison Charlebois, Rigaud, P. Gaspard Ducharme; Ecole Normale St-Viateur, Rigaud, F. Viateur Durand; Scolasticat St-Charles, Joliette, P. Wilfrid Sénécal; Collège St-Clément, Beauharnois, F. Louis Croteau; Collège St-Joseph, Lauzon, F. Adrien Coutu; Maison Notre-Dame-des-Champs, Sully, P. J.-A. Poulin; Maison St-Joseph, Otterburne, Manitoba, P. Joseph Latour; Collège Commercial et Agricole St-Rémi, F. Wilbrod Jacques; Ecole Moyenne d'Agriculture, St-Denis-sur-Richelieu, F. C.-F. Desormeaux; Ecole Moyenne d'Agriculture Sainte-Marie, Val-d'Es- poir, F. U. Martin; Ecole St-Pierre-Jolys, Manitoba, F. Léo Charlebois; Ecole St-Germain, Outremont, F. Lucien Charbonneau; Ecole Sainte-Bernadette, Hull, F. Charles-Edouard Marion; Prédication, P. Lorenzo Gauthier.

Les jeunes jouissent de nos jours d'une liberté étonnante. Les occasions de rencontres entre jeunes gens et jeunes filles se sont multipliées prodigieusement. De là l'avantage de se connaître mieux; de là aussi un mal nouveau: le flirt, dont les dégâts sont indéniables. "Cela me laisse froid" dira-t-on. Est-ce bien sûr? ou "Je suis jeune"

On forme...

(Suite de la page 3)

Jacques Côté, l'officier ambulancier et L. Dugal, surintendant.

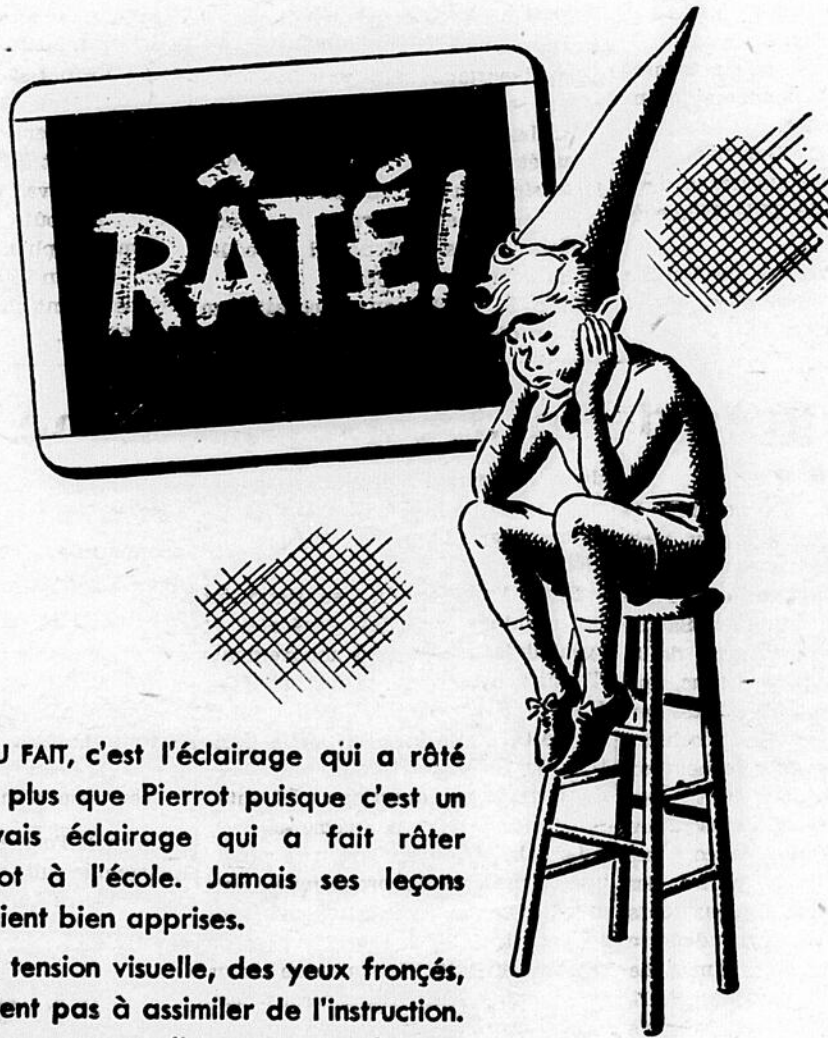
A Valleyfield, on a formé une division d'infirmières; Madame Thérèse Amiot est officier ambulancière et le Dr Armand Deguire, médecin. A Montmorency, le docteur Emile Morin est le médecin de division, Victor Morissette, officier ambulancier et Robert Watson, surintendant.

Il y a deux divisions à Magog, une de langue française et l'autre de langue anglaise. Les surintendants sont Adélard Gosselin et George Abbott. M. Gaboury a annoncé que quatre divisions sont en voie de formation à Sherbrooke, sous l'organisation d'Albéric Julien.

En terminant son rapport, le Lt-Col Gaboury a exprimé sa reconnaissance au colonel Théo. Paquet qui a été l'âme dirigeante du mouvement à Québec, à S. S. Bardsley, George Abbott, et Armand Gosselin qui ont fait un beau travail à Magog, et à Madame Thérèse Amiot, qui a obtenu un grand succès à Valleyfield. Le Lt-Colonel Gaboury fit remarquer qu'il n'a jamais été plus nécessaire de s'organiser pour soulager les souffrances de nos compatriotes en cas d'urgence.

... mais votre jeunesse ne vous est-elle pas donnée pour vous préparer à remplir dignement et pleinement votre mission future?...

En vente aux Editions Fides, 3425 rue St-Denis, Montréal, au prix de \$1.00 la série. Par la poste: \$1.10.



AU FAIT, c'est l'éclairage qui a raté bien plus que Pierrot puisque c'est un mauvais éclairage qui a fait rater Pierrot à l'école. Jamais ses leçons n'étaient bien apprises.

La tension visuelle, des yeux froncés, n'aident pas à assimiler de l'instruction. Les experts nous disent que, par la vue, nous acquérons quatre-vingt-sept pour cent de toutes nos connaissances. Pour remplir leur mission aisément, vite, clairement, les yeux doivent avoir un éclairage suffisant.

Rendez l'instruction plus facile à vos enfants, ajoutez du confort à votre foyer, rendez la vie de tous plus gaie par un éclairage suffisant.

THE *Shawinigan* WATER & POWER COMPANY

CHRONIQUE FEMININE

La vie de nos Commandos dépend souvent d'un secret gardé par quelques femmes

Qui donc a dit que les femmes ne savent pas garder un secret? Certains secrets, parmi les plus importants de cette guerre, ont été partagés par des femmes, avec l'état-major du "Combined Operations Staff", commandé en Angleterre par Lord Louis Mountbatten. Il n'est pas grand-chose qu'elles ignorent, de ce que les officiers de ce corps d'élites préparent de désagréable pour les nazis.

Nos concitoyens seront même surpris d'apprendre que ces femmes en savent souvent plus long que les hommes travaillant à leurs côtés, car tous les plans, documents et communiqués leur passent par les mains. Aucun raid des Commandos canadiens, par exemple, n'est exécuté sans qu'elles le sachent d'avance, ne serait-ce que pour en avoir écrit les ordres à la machine à écrire.

Ces femmes n'ont rien perdu de leur féminité pour cela. Elles demeurent charmantes, aimables, coquettes: mais elles ont appris la valeur formidable du silence dans cette guerre. La vie quotidienne d'une seule d'entre elles pourrait inspirer un artiste pour cent affiches de propagande. Dès qu'elles quittent leur bureau, elles savent que des milliers de vies dépendent de leurs lèvres. Les hommes qui aperçoivent l'une de ces femmes le soir au cinéma, ou sur les boulevards, ou dans les grands magasins, seraient renversés si on leur révélait qu'elle sait par coeur quelque vaste opération combinée de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation devant avoir lieu le lendemain en un point quelconque du territoire européen!

Les besognes du personnel féminin du "Combined Operations

Staff" sont nombreuses et diverses. Un groupe d'entre elles est dans le département des signaux; un autre dans le service des renseignements; un autre dans la salle des ingénieurs. La majorité de ces femmes discrètes sont secrétaires ou dactylos: ce sont surtout celles-là qui sont au courant des plans secrets des assistants de Lord Mountbatten.

Tous les hauts officiers ont comme assistantes des femmes en uniforme. Elles voient les plus grands chefs de guerre de Nations unies; elles répondent au nom de leurs "patrons" à des lettres qui, sans elles, ne partiraient jamais; elles tiennent les classeurs et les rendez-vous à jour, et voient à ce que ces messieurs ne manquent pas trop de cigarettes. Voilà bien un trait du caractère féminin: les petits détails sont considérés comme aussi importants que ceux qui engagent des corps d'armée entiers! Cela est juste, d'ailleurs, puisque le moral bien entretenu sert à gagner les guerres...

A cause du prestige attaché aux bureaux de Lord Mountbatten, et de l'intérêt passionnant du travail dans ces quartiers-généraux les plus secrets de Grande-Bretagne, les places au "Combined Operations" sont considérées comme très enviables par les femmes en uniforme. Chacune de celles qui en ont fait partie, a d'ailleurs rendu honneur à son sexe. Jamais un seul secret ne s'est échappé de la bouche souriante des jeunes filles, qui pourtant auraient pu d'un mot, condamner à mort des régiments entiers eussent-elles possédé l'amour du gain ou la bassesse morale d'une quelconque Mata-Hari...



AUX ÉPICERIES, PHARMACIES, DÉBITS DE TABAC, RESTAURANTS, BANQUES ET BUREAUX DE POSTE 425F

Hemmingford

M. Léandre Adolphe Martin, père de Mme Ovila Lacasse, est décédé samedi. Le service sera chanté mardi à Montréal.

Cette semaine, aura lieu le mariage de M. G. Hébert, fils de M. Salomon Hébert et de Mme Hébert décédée, avec Mlle M. Lapointe, fille de M. et Mme G. Lapointe.

Cette semaine également aura lieu le mariage de M. Jean-Paul Lussier, fils de M. et Mme J. Lussier de Beauharnois avec Mlle M. L. Cardinal, fille de M. et Mme Adélaide Cardinal de Hemmingford.

M. et Mme Elzéar Bertrand à Ste-Martine dimanche.

Parmi ceux qui rendaient visite à M. et Mme Elzéar Bertrand dimanche, on remarquait: M. et Mme Narcisse Bertrand, M. et Mme Paul Prud'homme de Ste-Martine, M. et Mme Lucien Desmarais, M. et Mme René Bertrand et leur fils Richard, M. et Mme Oliva Bertrand et leur fille Nicole de Verdun, M. Léonel Amyot et F. Thébert de Ste-Martine.

St-Agnès-de-Dundee

M. et Mme Adrien Lavoie et leurs enfants, Béatrice, Jean-Paul, Jean-Guy, Denise, Marie-Laure, M. et Mme Paul Vendette et leurs enfants, Yvette, Georges, Cécile et Lise et Mlle Paule Génier, tous de Montréal étaient dans notre localité la semaine dernière, les invités de M. et Mme Jean Quenneville.

Mlle Agnès Norreault de Huntingdon passait la fin de semaine chez M. et Mme J.-B. Oulmet.

M. et Mme Armand Monette et leur famille de St-Jean et M. Richard Quenneville de Huntingdon étaient les hôtes de M. et Mme Jos. W. Quenneville ces jours derniers.

Mme Jos. Murphy de Montréal en visite chez ses parents, M. et Mme Israël Mainville.

Mlle Jeannette Trépanier de Montréal est en promenade chez ses parents, M. et Mme Alexis Trépanier.

M. Léo Savage de Massena, N.Y.

a rendu visite à ses parents, M. et Mme Trefflé Savage en fin de semaine.

Le soldat Henri Rafter du camp d'entraînement de North Bay était chez ses parents, M. et Mme Jos. Rafter en fin de semaine.

Mme D. Latreille de Fort Covington, N.Y., Mme E. Lalumière, Mme J. Emond et Mlle Benoit de Valleyfield étaient les hôtes de Mme A. Demers dimanche dernier.

Mme Jean Quenneville assistait la semaine dernière aux funérailles de sa tante, Mme Emélie Lavoie à Montréal.

M. et Mme Georges St-Onge et leur fille, Claudette de Valleyfield sont de retour chez eux après avoir passé une semaine avec leurs parents, M. et Mme Adrien Carrière.

M. Joseph Carrière de Valleyfield en visite chez sa mère, Mme Emma Carrière en fin de semaine.

Ormstown

M. et Mme Lorenzo Lazure assistaient samedi dernier au mariage de leur fille Mlle Marie-Ange Lazure avec M. Gérard Pichette de Montréal.

M. et Mme Orphir Beauchamp et leurs enfants étaient de passage à Chambly dimanche dernier.

M. Delson Pettes de l'Aviation Royale Canadienne de Montréal visitait ses parents M. et Mme Rufus Pettes en fin de semaine.

M. et Mme Edmour Prévost et leur fille Thérèse de Beauharnois ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Willie Prévost.

Mme David Lasalle a passé quelque temps chez M. et Mme Joseph Boivin et autres parents à Montréal la semaine dernière.

Mlle Elaine Osmond de Montréal a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Stuart Osmond la semaine dernière.

M. Percy McCaig, caporal de l'armée canadienne d'Halifax a passé quelque temps visitant sa femme Mme Percy McCaig et autres parents la semaine dernière.

Mme Jeannot Bélair en fin de semaine chez des parents et des amis à Montréal.

M. Gérard D'Aoust de Baeloell a rendu visite à ses parents, M. et Mme Elzéar D'Aoust jeudi dernier.

M. Archie Moe en promenade pour quelque temps chez des parents et des amis à Montréal.

M. Gérard Beauchamp ainsi que Mlle Gisèle Beauchamp et Fran-

çoise Cartier chez des amis à Ste-Martine dimanche dernier.

Mme Bernard Bourguoin et sa fille de Valleyfield ont passé quelques jours chez des parents à Ormstown la semaine dernière.

Mlle Middleton de Montréal ont passé la fin de semaine chez leur père M. Bert Middleton.

MM. Raymond et Rolland Boyer de St-Louis de Gonzague ont rendu visite à M. et Mme Hector Crête dimanche dernier.

Mme J. De Repentigny de Montréal visitait sa mère Mme Urgèle Tremblay la semaine dernière.

M. et Mme Louis Bourcier, Mlle Adèle et Jean-Louis Bourcier de Valleyfield chez des parents à Ormstown dimanche dernier.

M. Irvine Pettes du camp de Farnham a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Rufus Pettes la semaine dernière.

M. et Mme J. Lasalle de St-Antoine Abbé ont rendu visite à M. et Mme David Lasalle dimanche dernier.

M. Georges McAdam du camp de Montréal a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Hugh McAdam la semaine dernière.

Mlle Annette Robidoux en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Joseph Robidoux d'Huntingdon.

Mlle Marquise Roy était de passage à Valleyfield jeudi dernier.

ANNONCEZ DANS LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

A TOUS LES MARCHANDS
- de -
VALLEYFIELD
et des
ENVIRONS

La direction fait une invitation spéciale

.....à la semaine	} nous offrons des tarifs	
.....au mois		d'annonce
.....à l'année		les plus avantageux

NOUS AVONS EN MAIN UN NOMBRE CONSIDÉRABLE D'ENCHANTILLONS POUR IMPRESSIONS DE TOUS LES GENRES

TELEPHONEZ 735

44, rue Ste-Cécile Edifice Ostiguy Valleyfield, P.Q.

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

• NOUS AVONS TOUT •
POUR VOUS SERVIR
EN PAPIER — EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe	} Estampes en Caoutchouc
Articles de Bureau	
Articles de Magasin	
Livres de Comptabilité	
etc. etc.	
	Livrets de Comptoir
	Système McCaskey
	Système Ramsay
	etc. etc.

AGENT:

CAISSES ENREGISTREUSES
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD ENRG.

35 Chemin Larocque C.P. 29 Valleyfield, P.Q.

LE CONSEIL DE SAINT-ANICET...

Le conseil refuse d'agir en ce qui concerne l'ouverture de la Montée Quesnel au lac

Assemblée régulière du conseil — On demande au ministère de la Santé à Québec de bien vouloir accorder un délai de dix ans à la municipalité

M. A. CASTAGNER EST NOMME INSPECTEUR

Assemblée tenue le 6 juillet 1942, le conseiller Ovide Duhême était absent, Monsieur Hidalla Caza, maire, présidait.

Les comptes suivants furent approuvés: John Moriarty 5.30; Donat Fournier 10.00; W. Harvey 15.00; Frank Fournier 15.00; Edward Cosgrove 24.75; Edmond Duhême 12.50; Alcide Fournier 27.00; Pierre Boucher 5.00; Josaphat Brunet 11.25; Jos. Viau 36.00; Jos. Viau 3.00; Andrew McDonald 1.00; Georges Robidoux 5.00; Wilfrid Robidoux 7.40; Egidio Robidoux 5.00; Lucien Robidoux 5.00; Camille Caza 5.00; Donat Morin 7.40; Fernand Morin 5.00; Aldoma Caza 5.30; Zénophile Robidoux 3.00; Avila Robidoux 9.00; Edmond Robidoux 9.00; Albert Latreille 16.00; Albert Latreille 24.00; Willie Martin 4.85; Bureau du revenu, Québec 12.00; Huntingdon Gleaner, Inc. 5.48; Ministère de la Santé, Québec (aliénés) 560.99.

Il fut proposé par le conseiller Jas. A. Leslie et secondé par le conseiller Albert Caza qu'un délai de 10 ans soit demandé au Ministère de la Santé de Québec à propos des comptes suivants: Assistance publique, 1754.60; Hôpital d'aliénés, 5804.10 — Approuvé.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Adrien Quesnel que \$75.00 soit alloué à l'inspecteur du Chemin Neuf et \$100.00 à M. Fournier, inspecteur du chemin Leahy pour réparations. — Approuvé.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Etienne Leblanc que M. Antoine Castagner soit nommé inspecteur agraire à la place de M. Albert Carrière. — Approuvé.

Une lettre de l'avocat L. Trépanier mettant le conseil en demeure d'avoir à ouvrir la Montée Quesnel à partir du lac jusqu'au chemin du Lac fut lue. Le conseil refusa d'agir.



Nous vous aiderons à
ÉPARGNER L'ESSENCE
ÉPARGNER L'HUILE
épargner de l'argent!

Garage Perron

VALLEYFIELD

24, rue du Marché Tél. 653

Les courses à Valleyfield le 2 août

Les amateurs de courses de chevaux apprendront avec plaisir qu'ils auront la chance d'en voir de belles la semaine prochaine. MM. Cholle, Vinet et Crépén sont très occupés ces jours-ci à préparer un autre programme pour le 2 août prochain, dimanche, afin de satisfaire toutes les demandes qui leur parviennent de part et d'autre depuis 1 dernier meeting.

Des hommes sont tous les jours sur la piste afin que la vitesse des chevaux, déjà considérable, soit encore augmentée et que le public puisse voir les courses les plus rapides encore vues ici.

Cette fois le montant des bourses est plus élevé que jamais. On met un montant total de \$700. à l'enjeu, ainsi divisé: classe 2.28 \$200.; classe 2.25, \$200 et \$300 dans le Free For All. C'est donc dire que les choses vont bien puisqu'on en est venu à la décision d'augmenter les bourses et d'offrir ainsi de plus belles courses.

La dernière fois que les amateurs se sont réunis au terrain de l'exposition, le mois dernier on disait couramment que Valleyfield avait décroché les meilleurs chevaux de la province; ce sera encore mieux cette fois-ci et des chevaux nouveaux seront sur la carte et participeront à la course dans l'espoir de se tailler une tranche du \$700. Il faudra que les gagnants de la dernière fois se tiennent sur leurs gardes car des chevaux nouveaux et jeunes peuvent leur causer de grosses surprises.

Qu'on se le dise afin que Valleyfield voit affluer dans ses murs un grand nombre d'amateurs. Ce sera un magnifique programme au cours duquel on verra à l'oeuvre tout ce que les trotteurs et ambleurs peuvent faire.

Des détails plus précis seront donnés la semaine prochaine dans ces colonnes ainsi que les noms des chevaux enregistrés à cette date.

Au Parc Sauvage, samedi prochain

Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est au parc Sauvage qu'aura lieu le magnifique spectacle que présentera la troupe "Loney's Caravan". Ce spectacle, organisé par les autorités du camp militaire, promet d'être des plus artistiques, étant donné qu'il sera exécuté par des artistes de premier plan, dont la plupart sont des professionnels de carrière.

Militaires et civils se réjouiront donc en assistant à ce spectacle. Le camp militaire a toujours réussi



M. PAUL DOZOIS, de Montréal, qui vient d'être nommé organisateur régional pour les cantons de l'Est de la Province de Québec par l'Office national

Faits divers

1. Un citoyen veut acheter un lot dans la rue Hélène, lot appartenant à M. Jacques Malouin, et demande à la ville de lui faire avoir l'eau tout de suite. La ville ne peut s'engager à une réponse immédiate.

2. William Plante demande la construction de tuyaux d'aqueduc et d'égouts sur une partie de terrain dont il a fait acquisition.

3. J. L. Perron demande la construction de trottoirs devant ses maisons. Onze de ses locataires se trouvent actuellement sans trottoir et lui-même a dû construire, il y a deux ans, un trottoir de bois qui déjà se détériore et n'assure qu'un mauvais service.

4. Paul Charrette revient sur la ville pour dommages causés par l'inondation du samedi, 11 juillet. M. l'avocat Lemieux a été chargé de répondre à toutes les plaintes des réclamants.

5. M. l'échevin Henri Latour renouvelle à l'attention du conseil que la ville de Valleyfield n'a pris aucune mesure pour faire cesser les nuisances par la suie et la fumée qui sortent des cheminées de l'usine. Il suggère qu'on demande aux responsables de l'usine de changer de combustible.

6. L'application de W. J. Greig pour obtenir un permis de service de taxi est acceptée comme suit: l'applicant sera autorisé à faire le transport des ouvriers de la D.I.L. entre Ormstown, St-Antoine-Abbé et Valleyfield seulement pour l'aller comme pour le retour. Il ne lui sera pas permis de transporter des ouvriers de Valleyfield à l'usine.

7. Le personnel de l'hôpital adresse une lettre de remerciements au conseil de ville pour l'octroi de \$5,000.00 que l'Hôtel-Dieu a reçu depuis une période de dix années. Cette lettre est signée du nom de la supérieure actuelle.

8. Une ordonnance du régisseur des huiles annonce que les postes d'essence des campagnes peuvent être ouverts jusqu'à 9 heures le samedi soir du moment que ces postes sont situés dans une limite de 5 milles autour d'une ville ou d'un village. Seule la lettre annonçant

jusqu'à présent à satisfaire le public dans toutes les organisations réalisées. Mais on s'attend cette fois à une soirée qui surpassera d'emblée toutes celles où l'on a pu être présent auparavant.

Des morceaux de chant, musique, prestidigitation, des sketches comiques, feront les délices de la foule qui viendra y assister. Ne l'oublions pas! Ce n'est pas au camp militaire, mais bien au parc Sauvage que sera donnée cette représentation.

Le Latour et Frère conserve son titre de champion

Le Latour et Frère, champion aux cinq quilles, a conservé son titre en jouant contre la fameuse équipe des As. Le Latour et Frère gagna les trois parties et seule la deuxième fut chaudement contestée, les deux clubs n'ayant que onze points de différence. Dodo Leduc se distinguait pour le Latour et Frère en comptant 67 points.

J.-B. Chagnon	139	193	232	564
E. Emond	152	148	300	
LES AS—				2587
A. Leduc	112	112		
A. Lemay	119	155	174	448
J.-P. Rivest	133	133		133
L. Hallé	146	154	193	493
JoJo Blanchette	190	204	181	475
Eddy M.	155	145	300	
E. Desgroseillier	122	122		122
O. Leduc	159	159		159
				2282

Les marchands de quincaillerie discuteront des problèmes très pressants à une assemblée

A l'hôtel de ville de Valleyfield mardi soir prochain — M. Ludovic Dionne du "détaillant en Quincaillerie" adressera la parole — Pour simplifier les problèmes à la Commission des prix et du commerce

Le mardi 28 juillet, à 8 h. du soir, à l'hôtel de ville de Valleyfield aura lieu l'une des premières réunions convoquées dans la province de Québec pour l'étude des problèmes que la guerre pose au détaillant de quincaillerie. Cette assemblée sera sous les auspices des publications commerciales intéressées et de la section de la quincaillerie à l'Association des marchands détaillants du Canada. M. Ludovic Dionne, du "Détaillant en Quincaillerie" adressera la parole.

On exposera ce soir-là un projet de la division de la simplification à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Tous les intéressés sont cordialement invités à cette réunion; on offrira à chacun l'occasion d'exprimer librement son opinion.

Il y aura par la suite plusieurs autres assemblées de quincailliers dans la province de Québec et l'on compte bien en organiser aussi pour les détaillants de toutes les catégories.

Motion de M. l'échevin Quevillon en faveur des citoyens de la rue St-Jean-Baptiste

Plusieurs citoyens de la rue St-Jean Baptiste ne bénéficient pas encore de la lumière électrique. M. Louis Quevillon affirme au conseil que quelques-uns de ces gens sont venus lui parler de la chose et lui demander si la ville ne pourrait

remédier à cet état de choses. Le contrôleur de la cité annonce tout d'abord que cette question intéresse particulièrement le conseil de la paroisse Ste-Cécile.

Etant donné l'inconfort qui résulte pour les résidents de cette rue qui ne sont pas encore approvisionnés d'électricité, la ville fera une demande à la Shawinigan pour voir à pourvoir d'électricité les maisons où il n'y en a pas.

L'ordonnance est parvenue au conseil, sans le texte contenant les clauses spécialisées pour son application.

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson

Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar

Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

La démission officielle de M. l'échevin M. Laberge à Valleyfield hier soir

Le représentant du quartier Ste-Cécile fait parvenir une lettre au conseil de ville hier soir — Une mise-au-point — Les travaux exécutés dans la ville — Les dépenses

LES PREVISIONS DU BUDGET

M. Mérel Laberge envoie une formule écrite de sa démission au conseil.

Il demande au conseil de faire publier cette lettre dans les journaux. Sa lettre lue entièrement devant l'assemblée.

Texte de sa lettre.

Valleyfield, 22 juillet 1942

Monsieur le maire de Salaberry de Valleyfield et Messieurs les échevins

Pour faire suite à la déclaration que je fis la semaine dernière au conseil, relativement à la décision que j'avais prise d'abandonner l'arène municipale, je viens par la présente confirmer les paroles que j'ai avancées, et vous demanderais de les prendre en considération.

Lorsque ma décision fut rendue publique, je dois vous avouer Messieurs, qu'un grand nombre de citoyens m'ont demandé ce qui motivait l'attitude que j'avais prise, mais j'ai cru bon que le conseil, en premier lieu, devait en être avisé croyant que vous n'auriez pas d'objection de faire publier ma lettre dans les journaux locaux pour donner les renseignements au public.

L'explication complète serait longue: je résumerai autant que possible, me réservant le droit d'y revenir.

D'abord Messieurs, le budget 1942, le plus élevé que le conseil municipal de notre ville n'ait jamais voté soit \$339,088.75 sans compter la balance du règlement 404 qui était de \$12,935.41 que le conseil précédent avait cru sage de ne pas dépenser maintenant, vu que nous étions en période de prospérité, pouvait assurément nous permettre de faire quelque chose.

Il est absolument vrai, que même avec cet estimé de nos dépenses, rien n'avait été prévu que nous aurions été appelés de contribuer pour un tiers dans la réfection des ponts de la rue Chaussée soit environ \$15,000.00 et que le montant de \$12,000.00 porté au budget pour l'école industrielle s'avérerait insuffisant d'environ \$8,000.00 à \$10,000.00 mais pour le bien de notre population je ne m'objecte assurément pas pour ces travaux et je crois que le programme de l'année aurait été rempli si nous arriptions là.

Mais avec les exigences de chacun, réclamant davantage pour pavage, nous avons acheté par soumission 2000 verges de gravier à \$1.40 ce qui devrait coûter \$2,800.00 et nous sommes rendus à environ \$10,000.00 et il s'en apporte encore.

Pour trottoirs, vous avez \$2,000.00 au budget et quand la liste me fut apportée dans mon bureau il y en avait pour \$17,500.00 et mon quartier n'était pas compris; on parle plus fortement des égoûts et de l'eau du Village Billette dont l'estimé de notre ingénieur serait d'environ \$50,000.00 si ça ne va pas plus, et pour éviter un règlement voté par le peuple on essaie d'obtenir une ordonnance du Bureau d'Hygiène; on veut acheter le terrain d'exposition pour faire des courses et le dernier problème qu'on a porté à mon attention, sans que j'en sache rien, on voulait dé-

ménager les cabanes à chaloupe et même, je crois, exproprier un terrain pour les y placer; à quel coût le déménagement et le transport, je n'en sais rien!

Avec ce que je viens de détailler je ne peux concevoir franchement comment nous bouclerons le budget de l'année, et je me sens incapable d'expliquer une telle dépense d'administration.

Le montant que nous avons en caisse actuellement peut vous paraître colossal, mais n'oubliez pas que les intérêts et le fonds d'amortissement exigera environ \$56,000.00 avant la fin de la présente année et qu'il est beaucoup plus facile de trouver des améliorations à faire, ce qui nécessite de nouvelles dépenses, que d'encaisser ce qui est dû à la municipalité, car la collection et le travail est en retard dans le bureau du trésorier et M. le contrôleur le sait.

Je pourrais ajouter que le conseil peut assez facilement liquider le budget sans que le contrôleur des finances cherche à aider dans ce domaine, car là il redeviendrait ingénieur ce qui est à mon avis incompatible avec ses attributions, même si c'est pour un travail dont il chérit le rêve depuis longtemps, (l'enlèvement des cabanes) après la confiance que le conseil vient à peine de lui témoigner. Je crois que les contribuables s'attendent à plus de lui et que ses succès de l'année dernière seraient vite oubliés si cette année il montre un déficit; une autre diminution de la taxe foncière aurait certainement été bien vue.

Je ne cherche pas en aucune manière à me faire du capital politique mais il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que des travaux sont décidés et exécutés hors de ma connaissance et pour lesquels le président des finances n'est bon que pour payer les comptes; et je ne dispose assurément pas du temps voulu pour surveiller ces travaux, afin d'obtenir pour mon quartier de petites améliorations urgentes, et qui auraient coûté très peu.

Il me reste Messieurs à remercier mes électeurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée; j'ai fait mon possible pour les bien représenter et malgré les instances qu'on m'a faites je ne crois pas devoir revenir sur ma décision, et demanderais à votre conseil de bien vouloir accepter ma démission car je ne pourrai faire plus demain que j'ai fait hier.

Votre tout dévoué,
J. M. LABERGE.

Son Honneur le maire Louis VI Major, aussitôt après lecture de cette lettre, demanda aux membres du conseil de prendre une décision à ce sujet.

M. l'échevin Henri Latour demanda au conseil de faire revenir M. Laberge sur sa décision. M. Quevillon, considérant que la chose mérite une plus longue discussion, quoique M. Laberge désire une prompt réponse, demande de laisser la question à l'étude. M. J. A. Leblanc prétend pour sa part que cette démission ne provient que d'un malentendu prolongé.

Les personnes qui n'ont pas payé leurs licences doivent le faire

Des milliers de contribuables qui ne se sont pas encore procuré leur permis ou licences de radio, bicyclettes et boyaux d'arrosage pour l'année 1942-43, s'exposent à des poursuites judiciaires. Des milliers de sommations sont actuellement préparées par les employés de la Cour du Recorder pour être adressées aux contribuables qui ont négligé de payer les permis et licences dus depuis le 1er mai dernier.

Ce problème s'applique pour la ville de Montréal mais on nous apprend que plusieurs citoyens n'ont pas encore obtenu leur licence de radio à Valleyfield. Ils devraient s'en procurer aujourd'hui pour s'éviter des ennuis.

ST-STANISLAS

Dimanche dernier, sur le bord du lac St-François, au camp Lalonde, rendaient visite à M. et Mme Elzéar Lalonde et leurs enfants en pique-nique: Mme Léonard Laberge, Mme Deardale, Mlle Irène Pommainville, de Ste-Martine, M. Josaphat Legault, M. Albert Bris-

NECROLOGIE

Jeudi, le 16 juillet, est décédée à l'hôpital de Cartierville Mlle Lorraine Dorais, âgée de vingt ans. Le service a été chanté à la cathédrale de Valleyfield samedi le 18 juillet.

Samedi, le 18 juillet, est décédée Mme Wilfrid Normandeau à l'hôpital St-Joseph de Lachine, à l'âge de 48 ans. Le service a été chanté à la cathédrale de Valleyfield à 9:30 hrs mardi, le 21 juillet.

Dimanche, le 19 juillet, est décédé à l'âge de huit mois Robert Brunet, enfant de Dosithée Brunet, domicilié dans le Village Billette. Le service eut lieu en l'église du Sacré-cœur, à 3 hrs de l'après-midi mardi dernier.

IL FAUT RECUPERER LES TONNEAUX

Comme il faut de l'acier pour fabriquer les tonneaux qui servent dans le commerce pour la livraison des huiles, des vivres, de certains produits pharmaceutiques, etc., et que l'acier est rare la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre stipule que tous les récipients de ce genre doivent être conservés et remis aux industries qui en ont le plus grand besoin.

son de Montréal, Miles Marie-Blanche, Marie-Rose, Thérèse Brisson, Messieurs Donat et Fabien Brisson, M. Emile Grégoire de Valleyfield, M. et Mme Henri Lefebvre de St-Etienne et leurs enfants, M. Adrien Vachon, M. et Mme Gérard Himbeault, M. Omer Legault.

LA DIRECTION DU

RATIONNEMENT

Me Léon Lalonde, C.R., vient de succéder à M. Jean-G. Pelouquin comme directeur du rationnement dans la province de Québec.

On manque de lettres pour écrire en français

Une boutade de M. Henri Latour, échevin du quartier nord, fit rire les membres du conseil réunis hier soir en assemblée régulière.

Une motion de M. l'échevin Louis Quevillon demandait pourquoi on avait tant d'affiches portant le mot "parking" alors qu'il y en avait peu ou pas qui portaient le mot "stationnement", dans une ville que M. Quevillon qualifie à bon droit de canadienne-française.

M. Latour répondit tout simplement qu'on manquait de lettres pour écrire le mot stationnement.

M. Latour ne faisait que répéter un bon mot entendu par hasard, mais dont la portée peut faire réfléchir les intéressés.

LE PRIX DU BOEUF

Depuis le 13 juillet les conditionneurs sont obligés de réduire le prix du boeuf de 1 cent la livre, mais la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a accordé aux détaillants un délai d'une semaine à compter de cette date avant de modifier leurs prix selon les indications de l'ordonnance. C'est donc à partir du 20 juillet que les nouveaux prix des détaillants doivent être mis en vigueur.

Les prix de gros établis par l'ordonnance no 149 seront maintenus jusqu'au 2 août inclusivement. A cette date, la Commission établira une nouvelle réduction sur les prix du boeuf.

Le magasin de fruits et

légumes

THERRIEN et TRUDEL

Dont les propriétaires sont

100% Canadiens-français

tient à remercier la population de Valleyfield et des environs de son

CHALEUREUX ACCEUIL

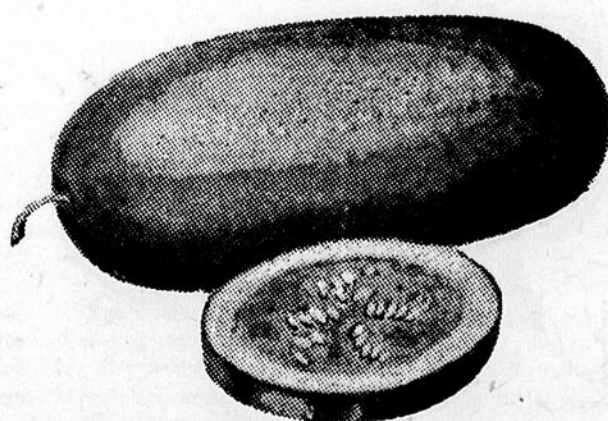
et espère continuer à donner

Entière Satisfaction

pour l'avenir

THERRIEN et TRUDEL

Melon d'eau



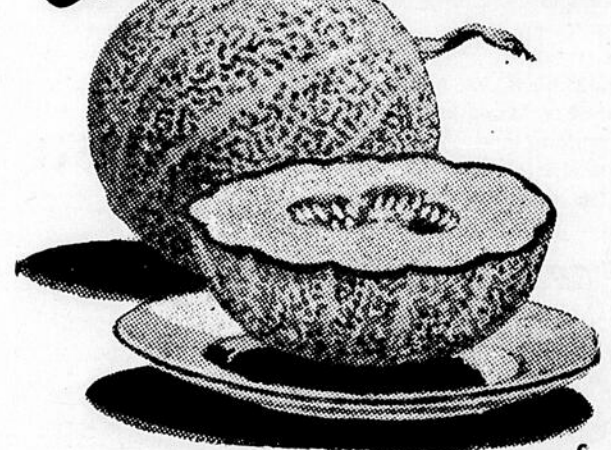
Nous avons la plus grande variété de légumes et fruits et toujours la qualité s'ajoute au choix.

Livraison rapide.

Le seul magasin du genre à Valleyfield

259, Victoria Tél. 1450

CANTALOUPE



St-Chrysostôme

Le 16 juillet un groupe de parents et d'amis se réunissaient pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Hector Bourdeau. On lui présentait une bourse bien garnie. Étaient présents: M. et Mme Rolland Bourdeau, M. et Mme Gontran Bourdeau, M. et Mme Joseph Couillard et leur fille Anita, M. et Mme Ernest Crête, M. et Mme Candia Mallette, M. et Mme Oscar Mallette, M. et Mme Antonio Mallette de St-Urbain, Mlle Jeannine Bourdeau et Ernest Bourdeau, M. Napoléon Couillard, Mme Aubry de St-Rémi, M. et Mme Robidoux de Sherrington, M. et Mme Léo Vary, Mlle Germaine Guérin. Un délicieux goûter fut servi et on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée. Chacun emporta un bon souvenir de cette fête.

Mme Joseph Dupuis de Verdun, Mme A. Bonnier, Mlle F. Bonnier de Montréal chez M. Atkinson à Aubrey.

Mlle Irma Reddick d'Aubrey est retournée chez elle après un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Lawrence Cameron de Montréal en fin de semaine chez Mme Georges Robb.

M. Gabriel Poupard de St-Chrysostôme à Ormstown dernièrement. M. Wilfrid Payant recevait M. et Mme Rolland Chevrete de Québec dimanche dernier.

M. et Mme Ray Reddick d'Aubrey à Montréal pour assister aux funérailles de leur oncle, M. John Gordon lundi.

M. et Mme A. McKenzie de St-Chrysostôme, M. et Mme Roger Charland et leur fillette à St-Antoine Abbé dimanche.

M. l'abbé Donat Crête de Rigaud chez sa mère Mme Stanislas Crête. Mme Wilfrid Huot à Ste-Martine chez M. et Mme Aldéo Huot.

M. Ernest Payant de Hemmingford et M. Raymond Payant de Lacolle chez M. et Mme Armand Payant.

M. et Mme Guillaume Laberge et leurs enfants en fin de semaine chez leurs parents.

Le Dr et Mme S. W. Laroche de Valleyfield chez M. et Mme Wilfrid Payant dernièrement.

Mlle Clothilde Favreau de Montréal en fin de semaine chez sa

mère Mme T. C. Favreau.

M. Louis Demers, M. et Mme Léonel Demers, Mlle Antonine Fois chez M. et Mme Francis Thibault à Ormstown dimanche dernier.

Mme Narcisse Payant a passé quelques jours à Valleyfield chez ses enfants.

M. et Mme Oswald Demers, M. et Mme Victor Desautels à St-Rémi la semaine dernière.

M. et Mme Leblanc de Valleyfield chez M. et Mme Wilfrid Payant dimanche.

M. Patrick Bariteau du camp de Petawawa passe quelques jours dans sa famille.

Mlle Alice Demers et Madeleine Spénard de Montréal en vacances chez leur grand-père, M. Alphonse Demers.

M. et Mme Rodrigue Poirier, M. et Mme Roma Poirier, Mme L. C. Roy de Ste-Rose, M. et Mme Jacques Poirier de Montréal chez le Dr Poirier dimanche.

Mme Donat Montpetit et ses enfants de St-Louis de Gonzague ont passé quelque temps chez M. et Mme Arthur Majeau.

M. et Mme Armand Hébert, Gilles Hébert et Mlle Simonne Hébert de Montréal chez MM. et Mmes Alexandre Payant et Didace Bigras. M. Aimé Biron d'Atelstan a rendu visite à sa soeur Mme Philippe Provost.

Mme J. Crête passe quelque temps à Montréal chez ses enfants.

Mlle Gaétane Poirier de Ste-Rose a passé quelque temps chez son père le Dr Poirier.

Mlle Gabrielle Lamarre de Montréal a passé quelque temps chez M. et Mme Pierre Bariteau.

M. Omer Crête passe quelque temps chez M. et Mme Emile Beaudin et chez Mme J. P. Lett.

Mlle Laurette et Germaine Bouchard et Rose-Blanche Beaudin à Hemmingford dernièrement.

Mlle Vivian Boyd de Montréal en fin de semaine chez des amis.

M. et Mme Pierre Gagné et Mlle Dolorès Huot à Montréal la semaine dernière.

Ormstown

M. et Mme Germain Bourguoin et leur fillette Jacqueline, Mme Albert Lalonde, M. et Mme Paul Cartier et leur fillette Lise, Mlle Albertine, Angéline et Jeannette Forget, Fleurette St-Denis, Eunice Ouimet, Marielle, Jacqueline, Madeleine et Françoise Cartier, MM. Antonio Laberge, Aimé Primeau, Eloyisius Forget, Nicolas et Gérard Bourguoin et Honoré Dumas étaient à la plage Hungry Bay dimanche dernier.

M. et Mme Harold Kuhn de Montréal ont passé la fin de semaine chez Mme James Elder.

Une paire de chaussures: \$35

Les derniers journalistes sortis d'Italie racontent des histoires, à propos des "marchés noirs" italiens, encore plus fantastiques que celles provenant de France. Les "boot-leggers" nouveau genre vendent de mauvaises chaussures \$35 la paire; les lacets ont atteint jusqu'à \$2 la paire. Seuls, les riches peuvent se procurer du café à \$16 la livre et du thé à \$1.75 l'once. Voici d'autres prix constatés à Rome: \$6.80 pour une livre de chocolats; \$2.16 la douzaine d'œufs; \$1.75 pour une livre de fraises et \$1.80 pour une boîte de pêches en conserves. Les restrictions en Amérique sont paradisiaques à côté de cela!

St-Téléphone

MARIAGE

BOURGON-D'Aoust—Ces jours derniers, en l'église de Glen Nevis, fut béni le mariage de Mlle Marie-Louise D'Aoust, fille de feu M. Fortunat D'Aoust et de Mme D'Aoust, avec M. W. Bourgon, fils de feu M. Samuel Bourgon et de Mme Bourgon. La mariée accompagnée de son oncle, M. Edmond Bourbonnais, portait une robe de tulle rose, de style princesse avec voile de tulle de même teinte, surmonté d'un couronne de fleurs roses. Sa gerbe se composait de roses blanches.

M. Ludovic Rozon, beau-frère du marié lui servait de témoin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé Cameron.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent pour visiter quelques villes de la province de Québec. Mme Bourgon portait un manteau beige garni d'un col de lynx avec accessoires beiges et bruns.

Au retour, avait lieu en leur honneur au Pavillon de Green Valley, une réception par les parents de la mariée.

Les nouveaux époux demeurent maintenant à Longueuil.

VA ET VIENT

Le Révérend Père Roma Lalonde, c.s.v. avait le bonheur d'être au milieu des siens.

Le Révérend Frère A. Pilon c.s.v. était dans sa famille, chez M. et Mme Alfred Pilon ainsi que M. et Mme Lionel Pilon et M. et Mme A. Leroux.

Mlle Simonne Marleau en fin de semaine chez M. et Mme Napoléon Marleau.

M. et Mme Léonel Jodoin et leur fillette Denise étaient en fin de semaine chez M. et Mme Trefflé Sauvé.

Mme Joseph Hamelin, M. et Mme Edmond Baulne ont rendu visite aux familles Prieur.

Hemmingford

M. et Mme Augustus Dowd et leurs enfants en promenade chez M. Edouard Laplante.

M. Sylvio Langlois, R.C.M.P. et Mme Langlois sont de retour de leur voyage de noces. Ils habiteront à St-Jean, Qué.

Mlle Mary Ann Ouimet à Montréal et à Cowansville la semaine dernière.

Mme Alexandre Laplante à Montréal jeudi pour rendre visite à son mari à l'hôpital Notre-Dame.

M. Cyprien Bourdon de St-Jean-Chrysostôme chez sa fille, Mme Wilfrid Berthiaume samedi.

Mlle Jeannine Gagné de Montréal en fin de semaine chez son père M. Ernest Gagné.

M. John Ryan de Montréal chez Mlle B. Ryan samedi.

Mlle Victoria Auger de Ville Lasalle chez Mme Maurice Sellar dimanche.

M. Roland Gagné de Ste-Thérèse en fin de semaine chez Mme Méric Deneault.

Une grange est entièrement consumée par le feu jeudi soir dernier

Perte totale de quelques milliers de dollars — Un cheval est brûlé — On parvient à peine à sauver quelques instruments aratoires de l'incendie

Un immense incendie s'est déclaré jeudi soir dernier dans la grange de M. Marcel Benoit située dans l'île que l'on appelle communément l'île au Chats. L'alarme a été donnée à 10.40 hrs. Les pompiers de la ville, alertés, se rendirent en toute hâte dans l'île où l'incendie avait été déclaré. Ils ont travaillé sans relâche pendant presque toute la nuit pour empêcher les flammes de faire des dommages encore plus considérables.

Des témoins oculaires affirment que le feu dû être occasionné par l'inflammation de l'oxygène qui se trouvait dans le foin engrangé depuis quelques jours seulement. L'incendie prit vite des proportions

hors de tout secours pour la grange elle-même. Les pompiers eurent donc pour principal travail d'empêcher le feu de s'étendre encore davantage. La grange fut consumée entièrement. Un cheval a été aussi brûlé dans l'incendie. Des chassais de couches, une grande quantité de pots de jardinage, des attelages ont été complètement détériorés.

La totalité des dommages se chiffre à quelques milliers de dollars et ces dommages ne sont qu'en partie couverts par les assurances. On a réussi à sauver une voiture à foin, une machine à sarcler, et quelques autres instruments de médiocre importance.

St-Timothée

Ces jours derniers, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement M. Raymond Lefebvre, fils de M. Arthur Lefebvre et de Mme Lefebvre décédée.

Il laisse dans le deuil, outre son père, ses frères: MM. Léo, Ernest, Donat, Lucien et Hervé, ses sœurs: Mme Isidore Duchêne, (Laura), Mlle Yvonne, Dora, Pauline et Marcelle, son beau-frère, M. Isidore Duchêne et autres parents.

Les funérailles eurent lieu, samedi, 18 juillet en l'église paroissiale de St-Timothée. Le service fut chanté par l'abbé Emile André, curé de la paroisse.

De passage ces jours derniers chez M. Réal Montmarquet: M. et Mme

René Trépanier et leurs fils Marcel, Mlle Marguerite Lamoureux et Lianne Montmarquet, tous de Montréal ainsi que M. et Mme Donat Arcoite et leurs enfants de Valleyfield.

M. et Mme Dercy Mercier ainsi que M. et Mme Aldéric Tremblay sont de retour d'un long voyage dans la région du Lac-St-Jean.

On peut réduire de beaucoup le travail nécessaire pour la récolte du maïs d'ensilage en se servant d'une moissonneuse qui combine les fonctions d'une moissonneuse et d'un hache-fourrage. Cette machine est employée depuis quinze ans à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, son achat est un placement économique lorsque l'on cultive environ 30 acres de maïs d'ensilage.

HEI SERGE, OU DONC EST VOTRE MINARD?

SOLDATS
CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR

avec le **MINARD** 35

142 AF

Chouette... Coca-Cola

ENTREZ

BUVEZ Coca-Cola

TRADE MARK

112F

PARLEZ
DISTINCTEMENT,
DIRECTEMENT
DANS LE
TRANSMETTEUR

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER



- 1 ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service 24 HRS



donnant des ailes aux mots

Un projet de la Beauharnois Power

Une requête au gouvernement provincial — Un projet concernant les travaux remédiateurs construits dans la rivière St-Laurent par la compagnie — Une demande d'approbation

AFFECTANT ST-TIMOTHEE ET STE-CECILE

La Beauharnois Light, Heat and Power Company va incessamment soumettre au gouvernement provincial une requête.

La compagnie va demander l'approbation d'un projet au sujet de certains terrains longeant le fleuve St-Laurent dans les paroisses de St-Timothée et Ste-Cécile, dans le comté de Beauharnois, et les paroisses de St-Joseph, St-Ignace du Côteau du Lac et le village de Côté

de Lac, dans le comté de Soulanges, affectés par l'exhaussement du niveau de l'eau, dans cette partie du fleuve jusqu'à la côte 140 approximativement. Ce projet concerne les travaux remédiateurs construits dans la rivière St-Laurent par la compagnie.

OTTAWA, 20.—Le ministre fédéral des Finances vient de recevoir une lettre de Montréal, contenant \$400. La lettre n'est pas signée. L'on croit qu'il s'agit là d'une restitution.

35,000 bénévoles cousent et tricotent pour la Croix-Rouge

Dans la province de Québec — On distribue les tissus et la laine aux 186 sections de cette province — Un juste hommage au dévouement inlassable des milliers de canadienne

LES NATIONS RECONNAISSANT LEUR MERITE

Dans la province de Québec, 35,000 bénévoles—80% sont Canadiennes—cousent et tricotent pour la Croix-Rouge. Merveilleuse école de dévouement pour ces généreuses Canadiennes, qui appartiennent à toutes les classes de la société. L'an dernier, elles ont confectionné 1,255,500 articles vestimentaires. La Croix-Rouge n'eut à payer que les matières premières et les frais de transport.

Disséminées dans toutes les régions de la province, elles consacrent leurs loisirs à des tâches anonymes et elles ne trouvent de rémunération que dans la seule satisfaction du devoir accompli. Elles travaillent avec d'autant plus de courage qu'elles savent quelle économie rigoureuse on pratique à la Maison de la Croix-Rouge. Celle-ci occupe deux étages d'un vaste immeuble de la rue Saint-Antoine, à Montréal. Des centaines de travailleuses—et quelques volontaires masculins—s'affairent dans les bureaux et les ateliers. Grâce à une expérience déjà longue, les tâches sont réparties de façon à obtenir le meilleur rendement possible.

La Maison de la Croix-Rouge distribue aux 186 sections de notre province les tissus et laines avec

lesquels les bénévoles confectionneront les articles vestimentaires: mitaines, chaussettes, passe-montagnes, foulards, pyjamas, etc. Les tissus sont taillés sur des modèles soigneusement étudiés, puis expédiés aux bénévoles, qui les assemblent. Rien ne se perd: avec les premières retailles, on confectionne des vêtements d'enfants; les retailles plus petites servent à la fabrication de courtèpointes; quant aux retailles inutilisables, on les vend aux fabricants de papier de chiffons.

Dans les camps militaires, les écoles et bases aériennes et navales, la Croix-Rouge Canadienne garde des réserves de ces articles vestimentaires pour les combattants des forces armées et pour les équipages de la marine marchande. Elle fournit également des vêtements aux rescapés de l'Atlantique et du Pacifique qui sont amenés au Canada.

Il faut rendre hommage au dévouement inlassable des milliers de Canadiennes qui, sans bruit, travaillent pour nos combattants. Si la Croix-Rouge attire ainsi tant d'abnégation, c'est qu'elle pratique une charité véritablement chrétienne dont toutes les nations civilisées reconnaissent les mérites.

UN CADEAU DES POLICIERS CANADIENS



Cet avion Spitfire fut donné aux membres de l'Aviation Royale Canadienne par les membres des forces constabulaires canadiennes. De

tels cadeaux rehaussent le moral et le prestige de nos forces qui servent dans la R.C.A.F.

"ATTENDU que l'administration municipale se trouve privée par le décès de M. Monette d'un ancien collègue qui s'est dévoué durant de nombreuses améliorations dans le public, qui a été le parrain de nombreuses améliorations dans le domaine municipal, et s'est toujours distingué par une intégrité à toute épreuve;

"Que ce Conseil prie en conséquence Madame Adélaïde Monette et les membres de sa famille d'accepter ses plus sincères condoléances;

"Que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux locaux."

Adopté.

VRAI EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Charles Codebecq,
Greffier de la Cité.

Les animaux au pâturage doivent avoir de l'abri sous forme d'arbres d'ombrage, ainsi qu'une provision suffisante de bonne eau et de sel en tout temps. On peut se servir de sel iodé quand l'ode fait défaut. Le sel devrait être déplacé de temps à autre dans le pâturage pour éviter un excès de paissance ou un dépôt excessif de fumier dans une partie quelconque du pâturage.

Beau succès du pique-nique des Moose, dimanche dernier

Au camp d'été de M. J.-H. Proulx — Plus de cent personnes, membres et invités prirent part à cet événement annuel

Le pique-nique des Moose, qui eut lieu dimanche dernier, le 19 juillet, obtint un succès magnifique. Plus de cent personnes, membres et invités, prirent part à ce pique-nique.

Tout le groupe se rendit au camp du secrétaire, M. J. H. Proulx, pour y recevoir le dîner et participer aux jeux et exercices préparés par les organisateurs. Une joute de balle molle, des courses de tout genre eurent lieu.

De généreux donateurs avaient offert des cadeaux pour stimuler les participants dans les divers jeux organisés. En plus de ces prix de concours, dix prix de présence furent aussi tirés au sort.

La pluie d'orage qui menaçait vers la fin de l'après-midi fut assez bien-

veillante pour attendre la fin des activités avant d'importuner les heureux "pique-niqueurs." De cette façon les Moose purent se compter chanceux d'avoir passé leur journée sans accident de température.

La direction des Moose remercie par la voie du journal tous les donateurs qui ont largement contribué à faire un succès de ce pique-nique.

Naissance

Lundi, le 20 juillet, à M. et Mme Aldoma Caze, née Lathée Trépanier, un fils baptisé Joseph-Alphonse-Serge. Parrain, Camille Caza, frère de l'enfant, marraine, Solange Caza, portouse, Gervaise Caza, sœurs de l'enfant.

Le conseil offre ses sympathies à la famille de M. A. Monette

A l'occasion de la mort de M. Monette, ex-échevin de la ville de Valleyfield et citoyen avantageusement connu — Le parrain de nombreuses améliorations

Son Honneur le Maire apprend ensuite au Conseil et aux personnes présentes à l'assemblée le décès de M. Adélaïde Monette, ex-échevin de ce Conseil. Deux minutes de silence sont observées en signe de sympathie.

Proposé par Monsieur l'échevin P.-Henri Latour, secondé par Monsieur l'échevin Louis Quevillon,

"ATTENDU que ce Conseil vient d'apprendre le décès de M. Adélaïde Monette, marchand, et ex-échevin de ce Conseil;

Evitez le gaspillage lorsque vous faites du thé

THÉ
"SALADA"

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche
B.A.
AVOCAT
Bureau: Hôtel de Ville
Tél. 691 - Rés. 1280
Valleyfield

Gontran Saintonge, C.R.
AVOCAT
Ste-Cécile - Valleyfield
Téléphone 500

ESPACE
A
LOUER

Robert Besner
NOTAIRE
Bureau: 24 Nicholson
Résidence: 307 Victoria
Téléphone 38
Valleyfield

Dr Lorenzo de Grandpré
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146 - 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Docteur Yvan Brassard
Médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre
Tél. 701
Valleyfield

J.-M. Lafleur
D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 88
309, rue Victoria - Rés. 204
Valleyfield

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 - Casier 124

ESPACE
A
LOUER

Dr Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.
Rue du Marché Tél 1220

Dr Aimé Leduc
Tél. 803
79, rue Ste-Cécile,
Valleyfield
Heures de bureau:
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir
Résidence d'été - Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile
Valleyfield - Tél. 240
Albert Lemieux
B.A., L.L.L. - AVOCAT
Bureau du soir, St-Stanislas
Tél. 1163-J-3

DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA DANS TOUS LES IN CORPORE SANO"



ICI ET LÀ • TELEPHONE 735 •

Valleyfield gagne par 7 à 4

Le camp militaire de Huntingdon est défait par le score de 7 à 4 — Joute d'ouverture au terrain d'exposition — Le Fort Salaberry joue contre Valleyfield ce soir — Beau début de la ligue Valleyfield-Huntingdon — Sept points en deux manches

UN RALLIEMENT EN RETARD

La partie d'ouverture de la ligue de baseball Valleyfield, Fort de Salaberry et camp militaire Huntingdon a suscité un grand enthousiasme parmi les amateurs qui se rendirent au terrain d'exposition de Valleyfield pour y assister mardi soir.

Le Valleyfield a remporté les honneurs de cette première joute avec une tenue au champ et au bâton qui augure bien pour la saison.

Dès le début de la joute, le lanceur Murphy du Camp militaire Huntingdon eut de la difficulté à sortir d'une impasse due à deux erreurs de ses co-équipiers. La partie n'y gagnait de cette façon que plus d'intérêt, dès le commencement. Résolument le Valleyfield prit les devants à la deuxième manche au moyen de deux coups sûrs de Bissnette et Cadieux, secondés en outre par une autre erreur de leurs adversaires. Trois points furent enregistrés dans cette manche.

A la cinquième manche quatre coups sûrs et un but sur balles donnèrent quatre autres points au Valleyfield. Mais dans la reprise suivante le Camp militaire devint menaçant et compta trois points aux dépens de Lecompte qui avait remplacé Bissnette dans la boîte. Le score devenant 7 à 4.

Un magnifique coup de deux buts

de Hunter, du Camp militaire, à la septième manche, demeura sans suite.

Cette victoire du Valleyfield devrait inviter les amateurs à venir en grand nombre assister aux parties de cette ligue qui dès le début assure au public des activités des plus intéressantes. Les sportmen voulaient du baseball. Nous avons du baseball maintenant et les équipes méritent tout notre encouragement. Que tous se le disent et assistent à la prochaine partie qui se jouera ce soir entre le Valleyfield et le Fort de Salaberry. Le Fort de Salaberry a fait l'acquisition d'un lanceur de première valeur qui se promet de faire mordre la poussière à nos locaux. Le Valleyfield a confiance de son côté de remporter des séries de victoires aux dépens de tous ses adversaires.

Voici l'alignement des joueurs qui participèrent à la partie cédulée de mardi soir.

Camp militaire Huntingdon—			
	A.B.	Pts.	C.S.
Hunter, 2e but	3	1	1
Kavanagh, rec.	4	1	1
Mundey, a.c.	2	1	0
Séguin, 3e but	2	1	0
Mackisoc, c.c.	3	0	1
Tolhurst, c.g.	3	0	0
Smith, 1er but	3	0	0



Me GEORGES-ANDRÉ MELOCHE, choisi président du circuit Valleyfield-Huntingdon.

Me Georges-André Meloche est élu président de la ligue

Comme il avait été annoncé, l'assemblée prévue pour l'élection des officiers de la ligue de baseball Valleyfield-Huntingdon et le règlement des activités de la saison eut lieu jeudi soir dernier au Club Touriste.

Me Georges-André Meloche a été élu président du circuit, et M. James Hawkins secrétaire. On nomma en même temps présidents honoraires MM. les commandants Lévesque et Brooks, commandants respectifs des centres militaires de Valleyfield et Huntingdon.

La ligue comprendra trois clubs: Fort Salaberry, camp militaire Huntingdon et l'équipe civile de Valleyfield. On s'attend à un succès dans les activités de cette ligue.

James, c.d.	3	0	0
Murphy, lanc.	3	0	1

26 4 4

Valleyfield—			
	A.B.	Pts.	C.S.
Fine, c.g.	3	0	0
Cadieux, c.c.	3	0	1
Quinlan, 3e but	4	1	1
Leroux, c.d.	4	1	1
Ryan, rec.	2	1	0
Paquette, 1er but	3	1	1
Joannette, c.c.	2	1	0
Latour, 2e but	3	0	1
Bissnette, lanc.	2	1	1
Lecompte, lanc.	1	0	0
Boyer, c.g.	1	0	0
Plante, c.c.	1	0	0

29 7 6

Sommaire:—Laissés sur les buts: Valleyfield, 7; Huntingdon, 4; Deux-buts: Cadieux, Leroux, Hunter. Retirés au bâton: par Bissnette: 4 en quatre manches; par Lecompte, 3 en trois manches; par Murphy, 5 en sept manches. Buts sur balles, de Lecompte, 1; de Murphy, 2. Frappés par le lanceur Lecompte: Hunter et Séguin. Coups sûrs sur balles de Bissnette, 2 en 4 manches; de Lecompte, 2 en trois manches; de Murphy, 6 en 6 manches. Lanceur gagnant, Bissnette; lanceur perdant, Murphy.



Lt.-Col. LEVESQUE, commandant du centre militaire à Valleyfield, choisi président honoraire de la ligue Valleyfield-Huntingdon.



Lt.-Col. C. C. BROOKS, commandant du centre militaire à Huntingdon, président honoraire de la ligue de baseball Valleyfield-Huntingdon.

Autres Nouvelles Sportives

PAGES 8-16

LA BOXE A VALLEYFIELD

Un excellent programme de boxe à l'Aréna de Valleyfield mercredi soir prochain

Kid Robichaud et Jack Miller en viendront aux prises dans la finale — Un combat de huit rondes — Jack Fournier vs Kid Monnière dans la semi-finale

PLUSIEURS LOCAUX AU PROGRAMME

Les amateurs de boxe de Valleyfield et de la région, et ils sont très nombreux, auront l'occasion de voir un programme de première classe à l'Aréna de Valleyfield mercredi soir prochain. Comme on peut le remarquer ci-dessous, plusieurs des nôtres seront à l'affiche et la population ne manquera pas cette occasion d'encourager ces jeunes boxeurs.

Dans la finale le promoteur Paul Larivière présentera Kid Robichaud, 168 lbs, originaire du Nouveau-Brunswick et ancien entraîneur du champion Jack Delaney, contre Jack Killer, 172 lbs, de la St-Lawrence Alloys. Ce combat durera huit rondes. On nous apprend que Kid Robichaud et Killer en viennent aux prises à la suite d'une mésentente, et que combat de revanche promet beaucoup. Robichaud, âgé de 42 ans, est encore considéré comme une étoile de la boxe et il a des trucs qui sauront faire réfléchir son adversaire.

Dans la semi-finale, un autre combat de huit rondes, Jack Fournier, 172 lbs, de Nitro, P.Q., rencontrera Kid Monnière, 175 lbs, de Beauharnois. Cette attraction promet

beaucoup. Il est bon de remarquer ici que Jack Fournier n'est allé au plancher que 3 fois en 16 ans de boxe.

Les autres combats au programme de mercredi soir sont: Lucien Leroux, 140 lbs, Châteauguay, contre Noël Allard, 130 lbs, Beauharnois, 4 rondes; Battling Grimard, 135 lbs, D.I.L. Nitro, P.Q., contre Aurèle Breton, Valleyfield, 4 rondes; Kid Lemieux, 152 lbs, Beauharnois, contre Marcel Monnière, 160 lbs, Beauharnois, 4 rondes; Gaston Lussier, 115 lbs, Valleyfield, contre Lucien Daoust, 120 lbs, Valleyfield, 4 rondes.

Avec un tel groupe de boxeurs le promoteur Larivière peut compter sur l'encouragement de tous les sportsmen de la région à cette occasion.

Les prix d'admission sont de 60, 40 et 25c pour les enfants et les soldats.

Les billets réservés ou réguliers sont en vente dès aujourd'hui chez M. Paul Larivière, 94, rue Salaberry, Valleyfield; M. Jack Fournier, D.I.L. Nitro, P.Q.; Kid Robichaud, St-Lawrence Alloys, Beauharnois.

Programme de boxe

— à —

L'Aréna de Valleyfield

Organisé par le promoteur Paul Larivière

MERCREDI SOIR, le 29 JUILLET 1942

à 8.30 heures p.m.

FINALE

Kid Robichaud, 168 lbs vs Jack Killer, 172 lbs.

Combat de 8 rondes

SEMI-FINALE

Jack Fournier, 135 lbs vs Kid Monnière, 135 lbs.

Combat de 8 rondes

AUTRES COMBATS

Lucien Leroux, 140 lbs vs Noël Allard, 130 lbs.

4 rondes

Battling Grimard, 135 lbs vs Aurèle Breton, 135 lbs

4 rondes

Kid Lemieux, 152 lbs vs Marcel Monnière, 160 lbs.

4 rondes

Gaston Lussier, 115 lbs vs Lucien Daoust, 120 lbs.

4 rondes

Les billets réguliers ou réservés sont maintenant en vente. Lisez le compte-rendu qui est publié ailleurs sur cette page pour de plus amples détails.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Jeudi, le 23 juillet, 1942

COMITE NATIONAL DE FINANCES DE GUERRE

Le Ministre des Finances, l'honorable M. Ilsley, déclarait au parlement, il y a quelques jours, qu'il fallait financer la guerre sans trop endetter les générations futures. Cette déclaration, en marge du discours du budget, laisse entendre qu'en plus d'une taxation plus forte nous devons comprendre que, pour la durée de la guerre, il faudra, chaque année, prêter nos épargnes au Gouvernement canadien pour l'aider à reconstruire un budget de guerre de plus en plus lourd.

Aider à financer la guerre est certes le but primordial des prêts que nous faisons au Gouvernement par l'achat de Timbres d'Epargne, de Certificats d'Epargne de Guerre et de Bons de la Victoire. Il ne faut pas oublier cependant que ces titres, dont le rendement moyen est d'environ 3%, constituent le meilleur placement, et le plus sûr, que tout canadien puisse faire à l'heure actuelle. De plus, par ces achats réguliers de Timbres, de Certificats d'Epargne, et de Bons de la Victoire, le public canadien se constitue des réserves précieuses pour la période incertaine d'après-guerre.

Les Certificats d'Epargne et les Bons de la Victoire sont d'une négociabilité parfaite, c'est-à-dire qu'en cas de nécessité, les porteurs de ces titres peuvent les convertir en argent, soit en les adressant à la Banque du Canada, à Ottawa, dans le cas des Certificats d'Epargne, soit, dans le cas des Bons de la Victoire, en s'adressant à une succursale de banque ou un bureau de placements. Si ces valeurs sont négociables en aucun temps, il faut bien se garder de les encaisser sans raison sérieuse, afin de conserver et d'accumuler de plus en plus ces placements qui, nous le répétons, seront d'une grande utilité dans le ralentissement possible des affaires après la guerre.

Pour promouvoir l'épargne en temps de Guerre, le Comité National des Finances de Guerre installe en permanence dans chaque district urbain et rural, un comité local, dont les fonctions sont nettement déterminées en vue d'un effort maximum de la population dans ce domaine de l'épargne. A Valleyfield, Dr O.-E. Caza et le Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, ont été nommés par le Comité National, présidents conjoints du Comité local; sous leur direction expérimentée, et avec le concours des collaborateurs qu'ils sauront s'adjoindre, le comité de Valleyfield réussira, sans aucun doute, à drainer toutes les épargnes de notre population et les diriger dans un flot régulier et toujours plus intense vers Ottawa, où elles serviront à forger les outils de la victoire.

Le Comité de Publicité.

La ville achètera le terrain d'exposition si la population le veut

Un referendum sera fait à la population au sujet de l'achat du terrain d'exposition par la ville. La compagnie d'exposition, par la voix de leur secrétaire, M. Sauveur Gosselin a donné réponse à la ville qu'elle céderait le terrain aux conditions suivantes:

\$30,000.00 comptant.
\$6,000.00 comptant, le 15 octobre 1942, et \$3,000.00 chaque année à la même date jusqu'à parfait paiement avec intérêt de 5% par année.

Cette dernière condition a été admise par le conseil et sera proposée en referendum à la population.

Ce sera la population qui jugera si le terrain d'exposition sera conservé pour l'utilité de la cité ou distribué en lots pour être vendus aux acheteurs. Ce referendum aura lieu vers la mi-août.

STE-BARBE

On autorise le conseil de la paroisse de Ste-Barbe de faire un emprunt de \$600.

Plusieurs questions d'importance sont soumises à l'attention de nos édiles — Les propriétaires de chien devront acheter les licences requises dans un délai de huit jours

ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL

A une assemblée du conseil tenue le 8 juillet 1942, étaient présents MM. les conseillers Ludovic Brisson, Valérien Poirier, Armand Lauzon, Ubald Fortier, Arthur Brisson et Donat Vallée, sous la présidence de son honneur le maire, Henri Pin-

sonneault. Après lecture d'un deuxième avis de Cossette et Cossette, avocats, concernant la réclamation de M. Delvini Gendron, il est proposé par le conseiller Ubald Fortier et secondé par le conseiller Ludovic

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A VENDRE

Maison en bois, deux logis, à vendre. S'adresser à J. Dumont, 217, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield. (16-23-30-6-P)

A LOUER

Logement neuf à louer, situé au numéro 11, rue Des Erables. Sera prêt pour le 1er septembre. S'adresser à 91, rue Alexandre, Valleyfield, P.Q. (9-16-23-P)

A VENDRE

Frigidaire de laiterie. S'adresser à 41, St-Joseph, Valleyfield. (16-P)

A VENDRE

Etal de boucher et épicerie. Outillage moderne. Bonne clientèle. Etablie depuis 10 ans. Cause maladie. Ecrire à casier postal 225, Beauharnois, P.Q. (16-23-30-P)

A VENDRE OU A LOUER

Magasin général avec assortiment moderne de marchandises générales, gazoline et huiles. Service journalier de camion à la ville. Bonnes routes. A proximité des églises et des écoles. S'adresser à Boite 5900, Huntingdon Gleaner, Huntingdon, Qué. (23-30-C)

A VENDRE

Un moteur Super-Elto 8 H.P.; un moteur Lockwood 14 H.P. Tous deux en parfait ordre. S'adresser à M. Ovila Julien, Tél. 493-J-2, St-Timothée. (23-P)

ON DEMANDE

A louer, une maison non meublée, à Howick. S'adresser à Casier Postal F. Howick, Qué. (23C)

A VENDRE

Terre de 100 arpents. Avec sucrerie. Bien bâtie. Située à deux (2) milles du village. Vend pour cause de maladie. S'adresser sur les lieux. M. Donat Girouard, Rang du 5, St-Stanislas de Kostka, P.Q. (9-16-23-P)

ON DEMANDE

Un jeune homme ou une jeune fille, diplômé, pour travail dans un bureau de rédaction. S'adresser en personne seulement, à M. J. C. Lefebvre, La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield.

A VENDRE

Installation complète de buanderie, laveur de cannes, écrémeuse 4,000 lbs, rafraichissoir, chauffe-pompe à vapeur en cuivre. Aussi lieuse à blé-d'Inde Massey-Harris (seconde main), 2 camions d'une demi-tonne, un McCormick et un Fargo. S'adresser à Moise Bergevin, Ste-Barbe, Qué.

A VENDRE

Gros camion International 1938, trois tonnes, avec pompeuse en parfaite condition. Chaussé en neuf. S'adresser à M. Joseph Deschamps, St-Clet, comté de Soulanges. (23-30-6-P)

HOTEL ST-LOUIS

F. Chartrand, prop.
Tél. 811 s 2
Accommodations pour touristes.
Bières et vins
Melocheville Co. Beauharnois (16-23-P)

ON DEMANDE

Un personne pour réparer les sacs à la maison. Nous livrons et allons chercher les sacs. S'adresser à Casier Postal F. Howick, Qué. (23C)

A VENDRE

200 cordes de bois de chauffage mélangé, très sec. S'adresser à Russell Kerr, Howick, Qué. (23-P)

ALBAN MAINVILLE

Matériaux de construction, portes, chassis, planches, isolandes, vitres, peintures, lambris, imitation de brique, etc.

M. Alban Mainville

Tél. 1166j3 Route no 3 Ste-Barbe (16-23-P)

Tél. 1092-J

Paul-Emile Deschamps

Barbier
105, Avenue Grande-Ile, Bellerive (23-30)

Tél. 1172-W-3

Emile Leduc

Restaurant
Chaloupe à louer. Lieu pour pique-nique
Ste-Barbe, Qué. (23-30)

ON DEMANDE

Comptable compétent demandé immédiatement; homme ou femme; emploi permanent. Considérerait aussi application pour travail de quelques heures ou quelques jours par semaine. Donnez détails sur l'expérience et le salaire demandé. S'adresser à G. E. Govier & Co. Seed Growers, Howick, Qué. (23C)

Une assemblée de réorganisation

sera tenue à l'édifice du comté à Huntingdon
Vendredi, le 31 juillet à 8.00 p.m.

Dans le but de réorganiser les électeurs du Parti Conservateur et de l'Union Nationale qui ne sont pas en accord avec les présents gouvernements à Ottawa et à Québec. VENEZ ET AMENEZ VOS AMIS

montrer à la foule à quel point il était capable de brutaliser son adversaire. Le combat fut déclaré nul.

Un match de vingt minutes mit aux prises le vétéran Sam Chuck et le lutteur acrobate Bill O'Brien.

Cette rencontre fut sans aucun doute le clou de la soirée. Le combat venait à peine de commencer que la foule était dans une hilarité peu commune. Sam se jette par deux fois sur O'Brien, mais celui-ci est dans les airs, il a sauté par dessus. Sam Chuck ne peut endurer cela. Il parvient à prendre une formidable prise de reins, mais hélas! comme une véritable anguille, O'Brien vient de lui passer entre les jambes. Sam, avec sa mimique habituelle, implore l'assistance lui demandant de lui amener un lutteur, non un fantôme. Et ainsi jusqu'à la fin, c'est pirouette sur pirouette de la part d'O'Brien.

Le premier combat nous présentait notre promoteur lutteur Paul Larivière contre le petit grec Tafalof. Malgré les prises de reins répétées de Tafalof, Paul dans une admirable prise de tête, rive le grec au matelas en sept minutes.

Brisson que le secrétaire-trésorier soit autorisé de répondre à M. Cossette afin d'avertir ces derniers qu'après délibération, le conseil prétend n'avoir aucune responsabilité en ce cas.

Il est proposé par le conseiller Ubald Fortier et secondé par le conseiller Armand Lauzon que les comptes suivants soient acceptés et payés: Ministère de la Santé, \$527.22; Valérien Poirier, \$10.00; Shawinigan, \$12.98; Oscar Beaudry, \$5.85; fonds de bâtisses et jurés, \$12.

Il fut proposé par le conseiller Valérien Poirier et secondé par le conseiller Ubald Fortier que le secrétaire-trésorier soit autorisé d'av-

vertir publiquement les contribuables qui gardent des chiens de payer leur licence dans les huit jours qui suivront la date du présent avis, et qu'après telle, l'inspecteur municipal sera chargé d'en faire la collection à domicile aux frais des retardataires ou de faire abattre l'animal.

Il fut proposé par le conseiller Arthur Brisson et secondé par le conseiller Donat Vallée que le Maire et le secrétaire soient autorisés d'emprunter la somme de \$600.00 jusqu'au 15 décembre afin de défrayer les dépenses municipales jusqu'à ce jour.

Manuel Cortez remporte le match principal, dimanche

Paul Lortie s'assomme en tombant sur le plancher hors de l'arène — Dimanche soir à l'Aréna de Valleyfield — Combat sérieux entre Tiger Delisle et Buck McGill — Les autres combats sont intéressants

Une foule d'habitues de la lutte assistèrent au programme organisé par notre promoteur local, Paul Larivière, dimanche dernier. Le combat principal mettait aux prises le sympathique lutteur Manuel Cortez, et le réputé lutteur qu'est Lortie, au moyen d'un écrasement général au bout de 8 minutes. A la reprise, Lortie sembla prendre résolument avantage sur son adversaire. Furieux, en outre de voir la foule devenir sympathique à son adversaire, il prit plaisir à user abondamment de tactiques brutales. Mal lui en prit. A un certain mo-

ment, il s'élança sur Cortez qui se trouvait dans les cables. Celui-ci, par une présence d'esprit qui surprenait après les durs coups qu'il avait reçus, se baissa et hortic alla s'assommer sur le plancher hors de l'arène.

Tiger Delisle nous offrit, dans son combat avec Buck McGill, un match des plus spectaculaires et des plus brutaux. Il fallut même les menaces de notre promoteur et lutteur local Paul Larivière pour le ramener à la raison. En effet, la cloche annonçant la fin du combat était sonnée et Tiger voulait continuer pour



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 juillet, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, 16.25c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.50c. Truies, \$10.00-\$11.00. Abattues \$13.50-\$13.75c.

RABAIS—B2, 130-134 lbs, 50c; C1 et C2, 130-175 lbs, \$1; C3, 176-185 lbs, \$2; D1 et D2, 130-175 lbs, \$1.50; D3, 176-185 lbs, \$2.50. Porcs pesant moins de 130 lbs abattus, \$2.50 ou plus; lourds, 186-205 lbs, par tête \$3; extra lourds, 206-220 lbs, \$2.50 le 100; 200 et plus, \$3 du 100. Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$13-\$13.50; bon, \$12-\$13; moyen, \$10.50-\$11.50; commun, \$7.50-\$9; d'herbe, \$7-\$7.50.

BOUVILLONS—Choix, \$10.75-\$11; bon, \$10.25-\$10.75; moyen, \$9.50-

\$10; commun, \$7-\$8.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS—Bons, \$1; communs, \$12.

MOUTONS—Bon, \$6.50-\$7; commun, \$5-\$5.50.

TAURES—Choix, type à boucherie, \$10-\$10.25; bonne, \$9-\$9.50; moyenne, \$8-\$8.50; commune, \$6-\$7.

VACHES—Choix, type à boucherie, \$8-\$8.25; bonne, \$7.50-\$8; moyenne, \$6.50-\$7; commune, \$5.50-\$6; très com. \$4.50-\$5.

TAUREAUX—Choix, type à boucherie, \$8.50-\$9; bon, \$7.75-\$8.25; moyen, \$7-\$7.50; commun, \$6-\$6.50.

La Coopérative Fédérée de Québec, 130 est, rue St-Paul, Montréal

Semaine finissant le 18 juillet 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR"—ROUGES et BLANCS—A, 5 lbs et plus, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 21c.

POULETS VIVANTS "A ROTIR"—

GRIS—A, 5 lbs et plus, 25c; B, 4 lbs, jusqu'à 5 lbs, 23½c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 22c.

POULETS VIVANTS "A GRILLER"—GRIS—A, 2½ lbs jusqu'à 2½ lbs, 22½c; B, 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 20½c; C, pas moins de 1½ lb, 18½c.

POULETS VIVANTS "A GRILLER"—ROUGES et BLANCS—A, 2½ lbs jusqu'à 2½ lbs, 21c; B, 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 19c; C, pas moins de 1½ lb, 17c.

POULES VIVANTES—A 5 lbs et plus, 22½c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21½c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20½c.

COQS—14c.

POULETS VIVANTS "A ROTIR"—RACE "SUSSEX"—A, 5 lbs et plus, 23½c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21½c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19½c.

POULETS VIVANTS "A GRILLER"—RACE "SUSSEX"—A, 2½ lbs jusqu'à 2½ lbs, 19½c; B, 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 17½c; C, pas moins de 1½ lb, 15½c.

POULES ABATTUES, sélectionnées—Spécial, 5 lbs et plus, 26c; A, 5 lbs et plus, 25c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 24c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 23c; B, 5 lbs et plus, 22c; B, 4 lbs

assister au saint Sacrifice de la Messe célébré par Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et à la bénédiction des drapeaux faits spécialement pour commémorer cet anniversaire.

Des représentants de la J.O.C. de Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Jean, Cornwall, Acton Vale, Ste-Rose, Mont-Rolland, Valleyfield, Saint-Jérôme, Plessisville, Saint-Pie de Bagot, Sainte-Thérèse, Terrebonne, Lachute, Saint-Vincent de Paul et plusieurs autres endroits de la province avait tenu à venir grossir les rangs de leurs camarades de Montréal.

MESSE EN PLEIN AIR

La messe fut célébrée sur un autel érigé en plein air au pied de l'escalier qui conduit à l'église supérieure, face aux jocistes groupés dans les marches. Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau était assisté par le R. P. Victor Villeneuve, O.M.I., aumônier général de la J.O.C.; les diacres d'honneur étaient le R. P. Dunn, S.J., et le R. P. Malo, O.S.M.; les diacres d'office étaient le R. P. Gérard Gauthier, S.S., aumônier, diacre, et M. l'abbé André Dorion, sous-diacre; le maître de cérémonies était M. l'abbé Laurent Morin, de l'archevêché.

Tous les Jocistes chantèrent la messe en groupe, secondés par la chorale des Pères Saint-Croix, et dirigés par M. Léo Surprenant. MGR P.-E. LEGER.

Mgr Paul-Emile Léger, vicaire général du diocèse de Valleyfield, a prononcé le sermon de circonstance. Il a démontré que le Travail était une glorification de Dieu, une rançon pour nos péchés et finalement un service à l'humanité. "Vous, Jocistes, dit-il, vous devez être le levain de la jeunesse ouvrière, vous devez la faire monter sans cesse par vos efforts et vos sacrifices quotidiens. Vous devez être fiers d'être ouvriers et devez comprendre votre travail de tous les jours quel qu'il soit non pas comme une épreuve, mais comme la glorification du Christ".



Les morceaux de vitres que les membres du comité de récupération reçoivent des citoyens canadiens servent à fabriquer des objets d'une grande importance pour les nôtres qui servent dans les armées de terre, de mer et de l'air. On y construit des bouteilles, des lanternes, des lumières, etc.—(Photo service de l'Information).

jusqu'à 5 lbs, 21c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20c; C, 5 lbs et plus, 19c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c.

N.B.—Les oiseaux de pesantiers

moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir. OEUF—A, gros, 33½c; A, moyens, 31½c; B, 28½c; C, 25½c.

Les Jocistes doivent être le levain de la jeunesse ouvrière pour la glorification du Christ

Fêtes du dixième anniversaire de la Jeunesse Ouvrière Catholique à l'Oratoire St-Joseph, dimanche dernier — Mgr Paul-Emile Léger, vicaire général du diocèse de Valleyfield, prononce le sermon de circonstance

UNE GRAND'MESSE SOLENNELLE

Monseigneur Paul-Emile Léger, vicaire général du diocèse de Valleyfield, prononçait le sermon de circonstance à l'Oratoire St-Joseph à Montréal, dimanche, à l'occasion du dixième anniversaire d'existence de la J.O.C.

Des milliers de Jocistes s'étaient réunis à l'Oratoire pour as-

sister à la grand'messe solennelle qui inaugurait l'anniversaire de la J.O.C. Plus de 500 membres de la J.O.C., et plus de 1,200 membres de la J.O.C.F., représentant 35 sections de Montréal et des environs se sont groupés dans la marche de l'escalier qui conduit à l'église supérieure pour

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:
9 a.m. à 9 p.m.

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE
de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD

Tél. 1377-J.



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTREAL

Chez
nos
hommes
d'affaires



Philippe H. Boyer,
Assistant gérant

La Sauvegarde

La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1193-w-11

Camille Doucet,
Assurances générales

Feu - accident - vol - automobile
etc.

26, St-Louis - Tél. 189

Joseph Primeau,
Gérant de district

LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50
105a, rue Champlain, Valleyfield

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales

Feu - accident - maladie - vol
automobiles

Tél. 1037 ou 676

Bélanger & Godbout,
ASSURANCES

Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.

48, Ste-Cécile - Tél. 802

LE BUREAU D'ASSURANCES
Aumais & Aumais Enrg.
offre aux citoyens de cette ville l'inspection de leurs polices et ceci gratuitement.

tél. 452 75 rue Montcalm

Téléphone 1313

Fortin Business Collège

J.-L. Arsenaux, B.L., Principal

217, rue Victoria - Valleyfield

Téléphone 1180-W-12

La Laurentienne

J.-Léo Montpetit

ASSURANCE - VIE

Représentant - St-Timothée

SAINTÉ - MARTINE

L'industrie Fine Foods of Canada contribue au succès de la guerre avec les conserves

Une industrie de conserves très florissante à Sainte-Martine, comté de Châteauguay — On y conserve les pois, les fèves, le blé-d'Inde — On espère faire des milliers de boîtes de conserves au cours le l'année 1942

PROPRIÉTÉ DE LA FINE FOODS OF CANADA LIMITED

Le district de Beauharnois compte des milliers de citoyens toujours anxieux de servir la population aussi efficacement que possible. On y trouve dans les trois comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon des industries très florissantes qui ont toujours fait leur possible pour nous donner un renom que nous sommes orgueilleux de répandre partout dans la province de Québec, au Canada et même à l'étranger.

Parmi ces importantes industries, il y en a une dont l'ampleur n'a reçu que très peu de commentaires. Il s'agit ici de la manufacture de conserves à Ste-Martine, petit village très progressif du comté de Châteauguay, situé sur la route Montréal-Malone, N.Y. Cette fabrique de conserves alimentaires, unique en son genre dans ce district, offre des produits dont la qualité est reconnue par toutes les bonnes ménagères canadiennes. Leur marque de commerce est avantageusement connue sous le nom de "The Green Giant", ce qui veut dire: "LE GEANT VERT". Cet emblème apparaît sur toutes les boîtes. Les principaux produits fabriqués à cet endroit sont: les pois, les fèves, le blé-d'Inde qui sont étalés dans presque toutes les épiceries.

Il est bon d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le fait que non seulement la qualité prédomine mais l'emballage et les livraisons sont toujours à la minute.

L'importance de cette industrie en temps de guerre ne peut-être comparée. Tout d'abord on peut remarquer sur les produits les mots: "We Feed 'Em", ou "nous leur fournissons les aliments nécessaires". Comme l'indique bien clairement "ce cri" le but de cette manufacture est de combler les besoins des nôtres dans la Marine, l'Armée et l'Aviation.

Chaque employé de la fabrique de Ste-Martine porte, épinglé à son vêtement, une plaque sur laquelle apparaissent le Géant Vert et les mots "We'll Feed 'Em". De grands placards, portant différentes inscriptions, placées en évidence près de la fabrique, indiquent le travail accompli par la compagnie. Une circulaire se lit comme suit: "Nous avons un travail de guerre à accomplir, non pas produire des tanks, des fusils ou des avions, mais de la nourriture pour nos combattants, pour nos ouvriers qui fabriquent le matériel de guerre. C'est le travail le plus considérable que nous ayons entrepris. Cette devise est également en évidence sur les camions qui apportent des légumes à la fabrique.

M. John Wall, président de la compagnie, est l'organisateur de cette campagne. C'est à lui que nous sommes redevables pour sa réalisation dans les différentes branches. M. Wall est un bureau-chef à Tégumseh, Ont., où une fabrique semblable est en opéra-

tion. La compagnie à Ste-Martine est sous la direction du gérant, M. H.-L. Mathews. Ce dernier se dit très enthousiasmé des résultats obtenus jusqu'ici.

En coopération avec les plan du gouvernement provincial, des étudiants des différentes villes de la province sont à Ste-Martine pour travailler à la fabrique et aux serres. Ces jeunes gens, sous la direction de M. J.-H. Lavoie, directeur des camps pour les jeunes, sont logés dans des tentes bien aménagées non loin de la fabrique. Ils sont répartis en deux équipes, une de jour et une de nuit. On compte présentement environ 150 garçons sous la surveillance de M. Antoine Painchaud, assisté de six autres directeurs. Le père Alphonse Giroux de Québec est le directeur spirituel au camp. Il y a en tout trente tentes, dont deux cuisines, salles à diner, bureau, et cellule du chapelain.

La récolte des pois complétée, il y aura celle des fèves et ensuite celle du blé-d'Inde. Selon M. Mathews, la récolte de pois est excellente cette année. On s'attend à ce que la récolte de fèves commence cette semaine pour être suivie de celle du blé-d'Inde vers le 1er septembre.

La compagnie, connue sous le nom de Fine Foods of Canada Limited, devra produire une quantité de produits plus considérable que jamais, et l'aide additionnelle contribue à augmenter le rendement. Chaque employé et chaque machine coopère efficacement.

Un sac trempé dans de l'huile usagée d'automobile et lié autour d'un poteau pour que le porc puisse s'y frotter est un moyen facile et relativement utile pour prévenir les poux des porcs, sur les grandes fermes.

On estime que les bestiaux du Canada produisent tous les ans quelque 114,147,000 tonnes de fumier (sans compter les matériaux de litière).

Il ne devrait y avoir que peu de mauvaises herbes dans la récolte de foin, si les autres récoltes de la rotation ont été entretenues et sarclées comme elles doivent l'être.

On peut se servir de cours permanentes d'exercice où les animaux reproducteurs et les porcs ayant plus de 14 semaines peuvent prendre leurs ébats. Ces cours devraient être labourées fréquemment et toujours tenues bien égouttées. Les endroits bas sont des sources d'infection et devraient être évités.

Il n'existe pas de règle précise pour l'application annuelle d'engrais chimiques aux arbres fruitiers. Le seul moyen de déterminer l'équilibre exact qui devrait exister entre ces engrais est de surveiller la végétation et l'aspect du feuillage.

St-Stanislas Il faut profiter des vacances pour soigner tous les enfants

M. et Mme William Durnin, M. et Mme Raoul Poirier et Georgette Poirier sont en promenade cette semaine au lac Gemont.

M. et Mme Elzéar Roy, M. Riche-mond Roy et Mlle Jeanne Marcotte, Mme Ovila Leduc furent de passage à St-Basile-le-Grand chez M. et Mme René Roy.

Mme Alcide Chayer de St-Stanislas est en promenade à Lancaster chez M. et Mme René Laberge.

Mme Léonard Laberge de Ste-Martine, Mme Derble, Mlle Irène Pominville en promenade chez M. et Mme Elzéar Lalonde de St-Stanislas.

St-Anicet

M. J. B. Cyr de Verduin en villégiature chez Mme Ovila Pilon, de St-Anicet.

Mme Alfred Renaud de Notre-Dame de Grâce passe les vacances d'été chez sa mère, Mme Ovila Pilon.

Mlle Georgette Simard de Montréal en villégiature chez Mme Ovila Pilon.

M. Bernard Renaud de Montréal passait une semaine récemment chez Mme O. Pilon.

"Consultez votre médecin" dit M. A. Groulx aux parents des écoliers — Les parents devraient profiter des jours de congé pour faire traiter leurs enfants

UN GRAND DEFAT: LES DENTS CARIEES

"Au cours de l'année scolaire 1941-42, 55,225 enfants ont été examinés dans les écoles de Montréal par les médecins du Service de santé, dit le directeur M. Adélard Groulx. Sur ce nombre 25,527 élèves, soit 46 pour cent, présentaient un ou plusieurs défauts physiques. 12,793 avis furent remis aux parents.

"Les défauts que l'on rencontre le plus souvent sont d'abord les dents cariées, puis les amygdales hypertrophiées ou infectées, accompagnées parfois d'adénites et les végétations adénoïdes; viennent ensuite la dénutrition et en proportion moins considérable, la vision, le coeur, les poumons."

"Nul ne voudrait songer, dit-il, à reprocher aux parents ne négliger de faire traiter leurs enfants, mais ils ne doivent pas commettre l'er-

reur grave de remettre la correction des défauts physiques à l'automne. Tout retard peut avoir des conséquences sérieuses, souvent irréparables et occasionner des pertes de temps à l'école, des souffrances, des maladies ou des infirmités évitables. En conséquence, les parents devraient profiter des vacances pour faire traiter leurs enfants."

"Nous conseillons:

1. Le brossage des dents après chaque repas, au lever et avant le coucher.

2. Un nettoyage complet des dents au moins deux fois l'an par le dentiste qui en profitera pour faire l'examen des dents.

3. La réparation des mauvaises dents.

4. Le repos et le sommeil nécessaire ainsi qu'une nourriture saine, lait, fruits, légumes."



A nos amis nos producteurs nos employés

Nous avons un travail de Production de Guerre à accomplir.

Nous ne construisons pas des tanks. Ou des canons. Ou des avions. Mais de la nourriture . . . de la nourriture pour les hommes qui combattent et pour les hommes qui construisent les instruments de guerre.

C'est la plus grande demande qui nous ait été faite. C'est une des plus grandes demandes faites à aucun manufacturier de conserves.

C'est à nous d'aider à

nourrir les soldats

nourrir les marins

nourrir les aviateurs

nourrir les ouvriers qui construisent leurs canons, tanks, avions et navires . . . ainsi que les millions d'hommes, de femmes et d'enfants au Canada.

C'est notre tâche! C'est notre part dans la production de Guerre.

Nous ne faillirons pas à la tâche.

Donc allons-y de l'avant . . . tout le monde.

Nous allons les nourrir!!

The Green Giant

Fine Foods of Canada Ltd., Ste-Martine, Qué.



LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

Le Courrier

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU
Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

de

Beauharnois

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

ABONNEMENT

Six mois:—\$1.00
Un an:—\$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation

Tél. 735

Page 16

Jeudi, le 23 juillet, 1942

Le syndicat ouvre un bureau à Beauharnois

Diverses initiatives des ouvriers de Beauharnois

Séance couronnée de succès de la section No 2
du syndicat des charpentiers-menuisiers

Le syndicat des charpentiers-menuisiers de Montréal a ouvert une section des charpentiers-menuisiers à Beauharnois au numéro 33, rue Ellice.

Ce bureau a été ouvert dans le but de procurer plus de facilité aux ouvriers locaux qui désirent faire parti du syndicat. Le bureau est ouvert tous les jours de 9 hrs à 12 hrs a.m. et de 2 hrs à 6 hrs et de 7 hrs à 9 hrs p.m.

La section locale numéro 2 tient des assemblées à tous les vendredis soirs.

Au cours de ces assemblées on procède à l'initiation des nouveaux membres et ces derniers passent leurs examens après l'assemblée.

Tous ceux qui désirent se procurer une carte de membre peuvent se présenter au bureau, au numéro 33, rue Ellice.

Les réunions se tiennent au bureau sous la présidence de M. Gosselin, agent d'affaires des charpentiers-menuisiers. Les réunions se tiennent à 7.30 et tous les ouvriers sont invités à assister aux assemblées.

La section No 2 du Syndicat des charpentiers-menuisiers de Beauharnois vient de tenir une intéressante

réunion sous la présidence de M. J.-P. Hébert. Plusieurs nouveaux membres furent initiés et M. Hébert a félicité les nouveaux membres et il les a fortement encouragés à continuer leur campagne de recrutement, insistant sur la nécessité de donner à la section une valeur numérique nécessaire pour assurer une meilleure protection des intérêts des membres.

M. Ad. Gosselin, agent d'affaires du syndicat, a insisté sur la valeur d'une active propagande en faveur de la section. Il fit remarquer que c'est sur la demande du Conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques qu'on a obtenu l'extension de la juridiction territoriale de 15 milles autour de Montréal sur les chantiers de \$25,000 et plus.

C'est encore grâce aux syndicats catholiques, dit-il, si les ouvriers travaillant pour le compte de la Inglin-Norcross reçoivent le salaire des charpentiers-menuisiers de Montréal.

Sur la proposition de M. G. Deschamps et A. Daignault, l'assemblée décida de demander que le décret 8253 soit amendé de façon à ce que le boni de vie chère ne soit pas taxé.

Châteauguay se distingue aux régates du Gr. Trunk Boating

Dimanche après-midi — 66^e régates annuelles —
Le Grand Trunk Boating Club remporte les honneurs — Châteauguay fait belle figure —
Ceux-ci devraient causer une surprise avant la fin de la saison

CHATEAUGUAY CLASSE TROISIEME

Les avironneurs du Grand Trunk Boating Club sont assurément les champions incontestés de la division Est de la Canadian Canoe Association et ils l'ont prouvé de façon nette et claire dimanche après-midi alors qu'ils ont remporté haut la main les honneurs des 66^e régates annuelles du G.T.B.C.

Le commodore Bill Nickle, du club Grand Trunk, était très fier de ses hommes et il les a félicités publiquement. Le G.T.B.C., qui est pratiquement invincible depuis trois ans, a décroché facilement la victoire dans les trois régates disputées à date cette saison, à savoir Cartierville, Châteauguay et G.T.-B.C.

Le G.T.B.C. a accumulé un total de 38 points avec six premières places, deux deuxième places et quatre troisième places. Il a ainsi vaincu le club Excel de Longueuil par une marge de 21 points. Le club Châteauguay s'est classé troisième avec 14 points, Otterburn quatrième avec 10 points et Lachine cinquième avec sept points. Le club Radisson de Trois-Rivières, a obtenu deux

points. Les porte-couleurs des clubs Excel et Châteauguay deviennent de plus en plus redoutables et ils devraient causer une surprise avant la fin de la saison. Le club Cartierville n'avait que quelques avironneurs seulement.

Simple, junior: 1er, D. Jeffries, Lachine; 2e, Lulham, Excel; 3e, Bienvenue, G.T.B.C. Temps: 3:35-2/5.

Tandem, junior: 1er, Smith et Martin, Châteauguay; 2e, Aubry et Lambert, Radisson; 3e, G. Bray et N. McCreight, G.T.B.C. Temps: 3:53 2/5.

Equipe de quatre, junior: 1ère, Equipe de Kasp, G.T.B.C.; 2e, Equipe de Roshton, Excel; 3e, Equipe de Jones, Excel. Temps: 1:29.

Tandem, juvénile: 1er, Mulchay et E. McCreight, G.T.B.C.; 2e, Stunden et Lulham, Excel; 3e, Goodale et Kerr, Châteauguay. Temps: 2:35 1/2.

Equipe de quatre, juvénile: 1ère, Equipe de Lulham, Excel; 2e, Equipe de Peter, G.T.B.C.; 3e, Equipe de Favard, Otterburn. Temps: 1:28.

Canot de guerre, juvénile: 1ère,

THEATRE ALAMO Châteauguay Bassin

Film français
Vendredi et dimanche,
24 et 26 juillet
"SLEEPYTIME GAL"

- avec -
JUDY CANOVA
- aussi -
"SANS FAMILLE"
- avec -
ROBERT LYNEN
Mardi et mercredi,
28 et 29 juillet
"BROADWAY"

- avec -
GEO. RAFT
Juillet 31 et 2 août
"LADY IN A JAM"

- avec -
IRENE DUNNE
- et -
"HULA LA FILLE DE
LA BROUSSE"

Incendie dans un camion

Un camion transportant un voyage de lin a pris feu sur la rue Chemin St-Louis, mardi dernier vers les 2.30 de l'après-midi. Le feu se serait déclaré à la suite d'une fausse manœuvre par une personne qui fumait la cigarette. Les pompiers se rendirent sur les lieux et n'eurent qu'à éteindre l'amas de lin qu'on avait projeté sur la chaussée. Le camion, appartenant à M. Urgel Charrette ne subit aucun dommage pendant que le voyage fut une perte complète.

Beauharnois

M. l'abbé Adrien Patenaude, curé d'Howick, et le R.P. René Patenaude, o.p. d'Ottawa, étaient de passage à Beauharnois jeudi dernier, visitant M. et Mme Clovis Dupuis.

Equipe de Weir, Excel; 2e, Equipe de Crête, G.T.B.C.; 3e, Equipe de Neal, Lachine. Temps: 1:16 4/5.

Simple, juvénile: 1er, Bray, G.T.-B.C.; 2e, Jones, Otterburn; 3e, Lulham, Excel. Temps: 1:40 1/2.

Simple, omnium: 1er, M. Crête G.T.B.C.; 2e, Wakeman, Otterburn; 3e, Martin, Châteauguay. Temps: 4:02 1/2.

Tandem, omnium: 1er, Crête et R. McCreight, G.T.B.C.; 2e S.-Amant et Auclair, Otterburn; 3e, Colligan et Colby, G.T.B.C. Temps: 3:45.

Equipe de quatre, omnium: 1ère, Equipe de Smith, Châteauguay; 2e, Equipe de S.-Amant, Otterburn; 3e, Equipe de Crête, G.T.B.C. Temps: 3:28 2/5.

Canot de guerre, omnium: 1er, Equipe de R. McCreight, G.T.B.C.; 2e, Equipe de Lauzon, Châteauguay; 3e, Equipe de Neal, Lachine. Temps: 4:12.

Beauharnois gagne par défaut contre le St-Lambert, dimanche

On contremande la joute à la dernière minute —
Kik et Lachine continuent leur série de victoires —

Dans la ligue de baseball Starr, dimanche après-midi, les clubs Kik et Lachine ont continué leur série de victoires en remportant les honneurs sur leurs adversaires, Battez-4-As et St-Clément. Deux visiteurs, Facteurs et Verdun, ont décroché des victoires sur Ville-Emard et Rosemont tandis que St-Jean triomphant du Georges V. La joute Beauharnois vs St-Lambert a été contremandée à la dernière minute et la victoire fut accordée au Beauharnois par défaut.

Le club Kik a poursuivi sa marche triomphale en battant le Battez 4-as par 6 à 4.

Le Lachine a obtenu son 5e gain consécutif en battant le St-Clément par 8 à 4. Alors que le score était égal à la 6e manche, le Lachine a déclenché un ralliement de 4 points qui lui a assuré la victoire.

Les Facteurs ont eu raison du Ville Emard par 9 à 2 grâce à la belle Performance de Buck Laviolette qui a lancé solidement en accordant que 5 coups sûrs et retirant 8 hommes du Ville Emard au bâton.

Pour sa première partie dans la section A, le Verdun, dirigé par Gaston Gauthier, a enregistré une belle victoire en battant le Rosemont par 11 à 8. Norman Cecil qui a débuté pour le Rosemont a bien lancé jusqu'à la 6e manche mais en voulant attraper un coup dans cette

dernière il s'est blessé à un doigt et a dû se retirer de la partie.

Le S.-Jean a blanchi le George V par 10 à 0. Bissonnette a lancé une bonne partie pour le S.-Jean en n'accordant que 5 coups sûrs.

Battez 4-as 000 004 000—4
Kik 001 030 002—6

Durocher et Benoit; Labr(che et Carew.

S.-Clément 003 010 000—4
Lachine 031 004 00x—8

Calvert et Lamontagne; Lambton et Ryan.

Facteur 402 021 000—9
Ville Emard 010 000 100—2

Laviolette et Malfara; Lacasse, Longval et Dunberry, Regan.

Verdun 000 231 330—11
Rosemont 003-100 301— 8

B. Séguin, T. Martin et P. Martin; N. Cecil, Sparling et Chéron.

George V 000 000 000— 0
S.-Jean 050 400 01x—10

Holmes, Sullivan, Bousquet et Massino; Bissonnette et Vézina.

Tél. 1415-W, Valleyfield, Qué.

S. J. ROZON
représentant

THE CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY

dans
le district de Valleyfield et
Beauharnois
67, rue Salaberry, Valleyfield

CARTES Professionnelles et d'affaires

Tél. 59

Gérard Gendron

Assurances générales

Vie, feu, vol, accident,
automobile

Valeur de placement

Casier postal 322

110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot,
M.D., L.M.C.C.

Beauharnois

128, rue Ellice - Téléphone 75

Tél. 137

René P. Leduc

Assurances

Feu - Accident - Vie

11, rue Richardson - Beauharnois

ESPACE

A

LOUER

Jean D'Amour,
AVOCAT

Beauharnois

Tél. No 6 - 12, rue Ste-Catherine

Docteur E. Simon
RAYONS-X

120, rue Ellice - Tél. 21
Beauharnois

ESPACE

A

LOUER

SALON MORTUAIRE J. R. REID

Directeur de funérailles et Embaumeur diplômé

Service d'ambulance moderne à la disposition du public
12 Ch. de la Beauce
Beauharnois

Tél. 88
Jour et nuit